

COVID-19

BELHIMER MET EN AVANT L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION DE CRISE

Page 5

3^e RÉGION MILITAIRE
**LE GÉNÉRAL-
MAJOR**
CHANEGRIHA
EN VISITE
DE TRAVAIL

Page 4

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3987 | Lundi 4 mai 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BILAN DU COVID-19
EN ALGÉRIE**

**QUATRE
NOUVEAUX
DÉCÈS ET
HAUSSE DES
CONTAMINATIONS**

Page 16

LE CHANTEUR ALGÉRIEN IDIR, LÉGENDE DE LA MUSIQUE KABYLE, TIRE SA RÉVÉRENCE

ADIEU L'ARTISTE ET MERCI

Pages 2-3



LES FRUITS ET LÉGUMES IMPACTÉS PAR LA BAISSÉ



**RELATIVE
STABILITÉ
DES PRIX**

Page 4

TRIBUNAL DE BLIDA

**LE PROCÈS HAMEL
ET BARRACHEDI
RENNVOYÉ AU 31 MAI**

Page 4

DÉCÈS DU CHANTEUR IDIR

PLUIE D'HOMMAGES EN ALGÉRIE ET À L'ÉTRANGER

Un très grand nombre de personnalités, de tous bords et horizons, ont rendu un vibrant hommage au chanteur algérien Idir, suite à l'annonce de son décès ce samedi soir à l'âge de 70 ans.

PAR KAHINA HAMMOUDI

"J'ai appris avec beaucoup de regret et de tristesse, la nouvelle de la disparition de feu Hamid Cheriet, connu sous le nom artistique d'Idir, l'icône de l'art algérien, à la renommée internationale", a écrit Abdelmadjid Tebboune, dans une publication sur le réseau social américain Twitter. "L'Algérie perd en lui une pyramide de l'art algérien, a souligné le président Tebboune, priant Dieu Le Tout-Puissant de prêter patience et réconfort à la famille du défunt, de l'entourer de Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis aux côtés de ceux qu'Il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle", précise la même source. Le ministère de la Culture a présenté ses condoléances suite au décès de l'artiste Idir, soulignant que sa disparition laisse un grand vide dans le monde de l'art algérien, a indiqué un communiqué du ministère publié sur sa page Facebook.

"Nous avons appris, avec une immense tristesse et douleur, la nouvelle de la disparition du grand artiste algérien Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet. La disparition d'un artiste de la trempe d'Idir laisse un



grand vide dans le monde de l'art algérien", a précisé le communiqué.

"Le défunt a su faire connaître son nom et la culture algérienne authentique, à travers son art, des décennies durant, et diffuser son propre style artistique et culturel local à travers le monde", ajoute-t-on de même source.

"L'Algérie, avec la perte d'Idir, tourne une page prestigieuse de l'art engagé. Les Algériens, toutes générations confondues, continueront à écouter sa voix et à fredonner les chansons d'Idir qui restera dans les mémoires parmi les créateurs militants...", indique le communiqué.

"Idir, légende de la chanson algérienne, s'en est allé. Son œuvre monumentale restera à jamais une source d'inspiration, en Algérie et à travers le monde. Nos sincères condoléances à sa famille et à tous ceux qui pleurent sa disparition. Athyahem Rebi", a déclaré Issad Rebrab, président du groupe Cévital, sur la plateforme Twitter.

"Nous sommes profondément attristés d'apprendre le décès, hier soir, de la légende de la musique algérienne #Idir. Le monde perd une voix qui chantait la tolérance et la diversité, mais son message restera vivant à jamais. Repose en paix Idir", a indiqué l'ambassade des États-Unis à Alger dans un communiqué diffusé sur le réseau social Twitter.

"Quelle immense tristesse, mon Dieu ! Je viens d'apprendre la nouvelle de la disparition de mon ami, notre ami à tous. Idir, le grand Idir, Hamid Cheriet, nous a quitté cette nuit. Que Dieu ait son âme. Quelle perte pour notre pays, pour le monde artistique. Je suis profondément bouleversé. Rabbi yarahmou. Je présente à toute sa famille mes condoléances les plus sincères ainsi que je leur souhaite tout le courage et

la force nécessaire pour supporter cette perte immense", a écrit l'artiste Safy Boutella, dans une publication sur le réseau social Facebook.

"Adieu l'Artiste ! Adieu IDIR. Ce soir tu nous as quittés. Apôtre de la liberté. Le grand humaniste est parti ! Le sage. Mais les artistes à l'image de Dda Hamid, ne mourront jamais. Ils sont en voyage, comme les oiseaux mythiques", a estimé l'écrivain Amine Zaoui dans une publication sur la même plateforme.

"Idir, un artiste de haute facture, apprécié par tous les Algériens, un humaniste et un patriote authentique vient de nous quitter. Il a bercé nos plus belles années de jeunesse, même pour ceux qui ne saisissaient que les mélodies et ne comprenaient les paroles que par le cœur", a affirmé Sofiane Djilali, président de Jil Jadid. « Un monument vient de nous quitter. Repose en paix l'ARTISTE ! », a indiqué quant à lui Atmane Mazouz, député du Rassemblement pour la culture et la démocratie, dans une publication sur Facebook.

Riyad Mahrez a réagi sur Twitter : « Allah Yarahmou », tout comme Ramy Bensebaini et Youcef Atal qui ont rendu hommage au célèbre artiste.

« Idir artiste au grand cœur paix à son âme une forte pensée pour sa famille ses proches et ses fans kabylie », a déclaré sur Twitter le rappeur Mokobe Traoré, membre-fondateur du groupe 113.

« La grande voix de la Kabylie s'en va... J'avais eu l'honneur de partager avec cet homme de paix « les larmes de leurs pères » Ce duo et cette rencontre resteront gravés. Au revoir Monsieur », a rendu hommage le chanteur français Patrick Bruel.

« Du grand chanteur Idir nous garderons sa

délicatesse, sa « France en couleurs », une œuvre musicale sublime, l'amour de la Kabylie, des dizaines de duos depuis « Identités » à « Ici & ailleurs » et bien sûr... son hommage aux femmes », a écrit Marlène Schiappa, Secrétaire d'État française pour l'égalité femmes hommes & contre les discriminations dans une publication sur Twitter.

Le ministre français de la Culture Franck Riester a également rendu hommage à Idir : "Dans la voix du poète résonnait l'âme de la Kabylie. Souvenons-nous de son talent, de ses engagements, de son humanité. Un héritage pour des générations d'artistes. Je pense à sa famille et à ses proches".

"Idir, son engagement humaniste, son engagement pour la culture Kabyle resteront dans nos cœurs. Sa voix magnifique résonnera longtemps à l'hôtel de ville où si souvent nous avons ensemble célébré le Nouvel An berbère", a indiqué Anne Hidalgo, maire de Paris, dans un message sur Twitter. "J'ai une peine immense en apprenant la disparition d'Idir. Chanteur-poète, sa voix douce résonnait puissamment en nous comme le chant d'un berger rêveur et généreux. Citoyen du monde et ménestrel au cœur tendre, il était unique. A vava Inouva cher Idir", s'est ému Jack Lang, ancien ministre français de la Culture. "Très triste d'apprendre la disparition d'Idir : tout était sagesse, poésie et douceur dans ses chansons et sa musique, même pour mener des combats durs ! Il a inspiré la musique dans le monde. L'Algérie, la Kabylie, ses racines sont devenues universelles", a écrit Rachida Dati, ex-ministre française, dans un message sur Twitter. "Triste à l'annonce du décès d'Idir, à 70 ans chanteur, compositeur kabyle, une grande voix de la Kabylie. Son titre 'A Vava Inouva' a été le premier grand tube d'Afrique du Nord. On se souvient aussi de son interprétation de 'La bohème', avec AZNAVOUR. Hommage", a indiqué la députée française Valérie Boyer. "L'immense Idir est mort et, repensant à la Kabylie de nos jeunes, me reviennent ces mots de Taos Amrouche : 'Tout meurt, tout se dissout pour que naisse la vie. Toute image de nous est image de mort. Mais aussi toute mort est gage de vie' 1976", a rendu hommage Edwy Plenel, journaliste français fondateur de Mediapart.

K. H.

IL ÉVOQUE SA DERNIÈRE VISITE À SON AMI IDIR

Le témoignage émouvant de Lounis Aït Menguellet

"Coup dur en cette belle matinée de printemps ! Pour moi le départ de Idir marque la fin d'une époque pour notre chanson". C'est ainsi qu'a réagi, ce dimanche, sur sa page facebook, le célèbre chanteur Lounis Aït Menguellet au décès de son ami et autre icône de la chanson Kabyle, Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet. Evoquant sa dernière visite au défunt, Lounis Aït Menguellet a apporté un témoignage émouvant : "il me disait qu'il était peu probable qu'il monte encore sur scène à cause de sa respiration assistée.

On s'était mis à imaginer un moyen de dissimuler une bonne dose d'oxygène à côté de lui sur la scène qui lui permettrait de chanter à son aise. Nos idées, agrémentées de son sens de l'humour bien connu, se sont transformées en une bonne partie de rigolade. La mort n'était pas au programme, aucun de nous n'y pensait". Tout en présentant ses condoléances aux enfants et à toute la famille du défunt, Lounis Aït Menguellet a conclu à l'adresse d'Idir : "Repose en paix mon ami, ce que tu as laissé t'assure l'immortalité". R. N.



**ZIDANE REND UN VIBRANT
HOMMAGE À IDIR: :
"Je n'oublierai
jamais notre
rencontre"**



Zinedine Zidane a rendu un vibrant hommage au chanteur Idir, décédé hier samedi à Paris, à l'âge de 70 ans.

"Triste nouvelle aujourd'hui nous venons d'apprendre la disparition d'un Homme que nous aimons profondément, un homme courageux et un exemple ! Tu as marqué mon enfance en Famille. Je n'oublierai jamais notre rencontre. Repose en paix", a écrit Zidane sur son compte Instagram.

Les deux hommes s'étaient rencontrés lors d'une émission de Michel Drucker, il y a plus de dix ans. Idir avait même fait chanter Zidane.

R. N.

LE CHANTEUR ALGÉRIEN IDIR, LÉGENDE DE LA MUSIQUE KABYLE, TIRE SA RÉVÉRENCE

ADIEU L'ARTISTE ET MERCI

Vous resterez à jamais le grand artiste qui a bercé notre enfance et celle de nos enfants. Vous nous avez laissé un patrimoine inégalable.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Au moment où vous nous quittez, dans la soirée d'avant-hier, nous, confinés mais heureux, en face de ces montagnes qui vous ont vu naître, nous chantions avec amour en famille vos chansons. De Avava inouva, Ssendu, Izumal, Zwit Rwit en passant par l'incontournable Ay alxir inu, pour arriver à l'une de vos chansons engagées Amnafeq... nous passions nos soirées avec nos enfants, entourés de leurs grands-parents tel que vous le décriviez dans vos chansons.

C'est avec une immense tristesse que nous apprenons votre "disparition", car pour nous, vous êtes bien plus qu'un artiste : Vous êtes dans chaque foyer algérien, un membre de la famille, qui s'invite avec passion, sagesse et amour.

Merci pour tant de douceur. Merci de nous avoir allégé le cœur. Merci pour avoir partagé avec le monde notre richesse. Merci de nous avoir rappelé l'importance de transmettre à nos enfants notre patrimoine. Merci. Thanemirt.

Vous resterez à jamais dans nos cœurs. Nous chanterons vos chansons, pour nos enfants et nos petits enfants, comme si vous étiez toujours parmi nous.

Vous rejoignez vos amis, vos frères de lutte... d'autres monuments du patrimoine berbère : Lounès Matoub, Echikh El Hasnaoui, Slimane Azem.... Vous avez tous tracé le chemin de la liberté, à nous de continuer. De son vrai nom Hamid Cheriet, Idir était né le 25 octobre 1949 à Aït Lahcene, près de Tizi-Ouzou. Alors qu'il se destinait à être géologue, un passage en 1973 sur Radio Alger change le cours de sa vie : il remplace au pied levé la chanteuse Nouara, pour qui il avait composé une berceuse, à Radio Alger, et interprète une chanson qui va devenir son premier succès radiophonique : Rsed a yidess qui signifie (Que le sommeil tombe).

Les événements s'enchaînent et sa chanson en langue berbère "A Vava Inouva", qui évoque les veillées dans les villages kabyles, fait le tour du monde à son insu pendant qu'il fait son service militaire. "Je suis arrivé au moment où il fallait, avec les chansons qu'il fallait", racontait-il en 2013, imprégné dès son enfance par les chants qui rythmaient tous les moments de la vie quotidienne.

Le titre éponyme sera un tube planétaire : diffusion dans 77 pays et traduction en 15 langues. La version française a été interprétée par le duo David Jisse et Dominique Marge en 1976, avec des paroles poétiques et une voix de femme très douce. Cette chanson kabyle, avec juste voix et guitare, figure comme le premier grand tube venu directement d'Afrique du Nord. Il représente l'affirmation d'une certaine identité, le retour à des racines ancrées très profondément dans l'histoire de l'Algérie. Il faut attendre 1976 pour que sorte un premier album sur lequel on trouve le titre A vava Inouva.

Après ce succès, Idir écrit à nouveau et enregistre : Ay Arrac Neg (A nos enfants), un album qui sort en 1979. Depuis déjà



quelques années, Idir est devenu l'une des grandes figures de la chanson kabyle et le chanteur phare de l'Algérie militante depuis les années 70. A l'abri des modes, ce grand poète poursuit son chemin. Sa chanson A vava Inouva a fait le tour du monde et a été traduite en français, en grec, en espagnol... Il est par excellence le chantre de la musique kabyle.

Pour cet homme discret avec un look sérieux, il est difficile de se fondre dans le monde du show-biz et s'il aime composer,

connaît puisqu'il est installé dans la région parisienne depuis 1975). Il introduit à côté des darbouka, flût et guitare acoustique, qui donnent une touche de modernité. On peut entendre aussi la voix d'Alan Stivell sur le duo Isaltiyen. Idir donne ses chansons à écouter au public de l'Olympia à Paris les 26, 27 et 28 juin 1993. Homme de conviction, Idir participe souvent à des concerts pour soutenir différentes causes. Le 22 juin 1995, plus de 6.000 personnes viennent applaudir le



ce qu'il fait pour d'autres, les passages sur scène ne le satisfont que rarement. En conséquence, il s'éclipse environ une dizaine d'années tout en donnant quand même quelques récitals.

Sa carrière est relancée avec la sortie d'une compilation en 1991 de dix-sept chansons de ses deux premiers albums. Après un long procès contre son ancien producteur, Idir a eu la possibilité de réenregistrer ses titres comme le fameux (A vava Inouva). Fort de cet appui discographique, il revient donc sur le devant de la scène et passe au New Morning à Paris du 7 au 9 février 1992. Il reste le représentant de la communauté kabyle à qui on reconnaît mainte-

chanteur et son ami Khaled, initiateurs de l'association «l'Algérie la vie» qui les ont conviés à un concert pour la paix, la liberté et la tolérance. C'est un triomphe pour les deux artistes qui réunissent à cette occasion les communautés kabylophones et arabophones. En 1996, Idir sort une réédition de son tout premier album qui portait le même nom 20 ans plus tôt : A vava Inouva. Idir participe aussi au concert hommage rendu à Lounès Matoub, chanteur algérien de musique kabyle assassiné en 1998. Le véritable retour discographique d'Idir se fait avec Identités en 1999, l'album hommage qui réunit de nombreux artistes de Manu Chao à Tulawin (Une



nant un statut de précurseur de la World Music. L'année suivante, paraît chez Blue Silver un nouvel album : les Chasseurs de lumière où il chante ses thèmes de prédilection, l'amour, la liberté et l'exil (qu'il

Algérienne debout) à Dan Ar Braz en passant par Maxime Le Forestier ou Karen Matheson pour un (A vava Inouva 2), mais aussi Zebda, Gilles Servat, Geoffrey Oryema et l'ONB. Idir rassemble ici ceux

qui prônent l'ouverture culturelle ainsi que la reconnaissance des racines propres à chacun. En décembre, Idir a tout autant d'invités lors des deux soirées qu'il donne à l'Olympia. Autour de lui se succèdent Frédéric Galliano, le guitariste Thierry Robin et l'ONB. L'identité, il la défend à nouveau en 2001 au cours du 21e Printemps berbère organisé au Zénith parisien, manifestation qui célèbre la culture berbère. Cette soirée de fête est renouvelée plus tôt que prévu, le 8 juillet 2001, toujours sous la houlette de Idir, lorsque de violentes émeutes ravagent la Kabylie. Le chanteur organise à cette occasion un grand concert toujours au Zénith de Paris où devant une salle pleine, de nombreux artistes soutiennent la révolte du peuple kabyle face au pouvoir central algérien.

En mai 2002, la maison de disques met sur le marché une compilation de nombreux titres de l'artiste : Deux rives, un rêve. Elle offre la possibilité d'écouter des inédits dont un titre écrit par Jean-Jacques Goldman, (Pourquoi cette pluie ?) qui évoque le terrible déluge qui s'est abattu sur la ville d'Alger en novembre 2001.

Idir débute une nouvelle tournée le 20 septembre 2002 au Zénith de Paris, avant de partir sur les routes jusqu'en décembre de la même année. En 2005, encouragé par sa maison de disques, Idir sort un CD live et un double DVD : Entre scènes et terres, qui concorde avec ses trente ans de carrière. Une façon originale de présenter cet homme discret aux valeurs fortes. Un documentaire déroule son parcours, de la Kabylie aux scènes du monde entier. L'occasion pour lui de «faire un bilan avant de passer à autre chose». Il se produit le 9 avril 2006 sur la scène de la Cité de la musique à Paris. Un concert donné dans le cadre d'un cycle «Chanteurs kabyles» où figurent aussi Akli D ou Takfarinas. En 2007, en pleine campagne présidentielle française, Idir signe un album non politique mais républicain : La France des couleurs. L'album «défend les couleurs de la France» comme aime à le répéter l'artiste lui-même. Sur cet album, il invite la jeune génération à composer avec lui des chansons autour de ce thème qui lui est cher, l'identité. De nombreux artistes comme Akhenaton, Grand Corps Malade, Zaho et beaucoup d'autres posent ainsi textes, rage et sensibilités aux côtés du tonton kabyle. Pendant l'été de la même année, Idir fait en solo une tournée hexagonale. Le 18 mars 2012, sa mère décède à l'âge de 96 ans d'une maladie.

Un militant de la culture kabyle

En janvier 2018, le chanteur, qui militait pour la reconnaissance de l'identité culturelle de la Kabylie, était revenu chanter à Alger pour le nouvel an berbère "Yennayer" après une absence de 38 ans. Dans une interview au Journal du dimanche en avril 2019, il évoquait les manifestations populaires en Algérie et le départ d'Abdelaziz Bouteflika. "J'ai tout aimé de ces manifestations : l'intelligence de cette jeunesse, son humour, sa détermination à rester pacifique (...) J'avoue avoir vécu ces instants de grâce depuis le 22 février comme des bouffées d'oxygène. Atteint d'une fibrose pulmonaire, je sais de quoi je parle", disait-il. "De toute façon, nous sommes condamnés à réussir. Continuons donc à réfléchir en termes de nation algérienne vers le progrès. Si nous restons unis, rien ni personne ne pourra nous défaire".

K. H.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Recul de 3,5 % de la facture d'importation durant les deux premiers mois de 2020

La facture d'importation des produits alimentaires en Algérie a atteint 1,293 milliard de dollars (usd) durant les deux premiers mois de 2020, contre 1,340 milliard usd à la même période de l'année écoulée, enregistrant une baisse de 46,87 millions de dollars, soit (-3,50%), a appris l'APS auprès de la Direction générale des Douanes algériennes (DGD).

PAR RIAD EL HADI

Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, des légumes, les résidus et déchets des industries alimentaires et des importations des cafés, thé et épices. Les importations des biens alimentaires occupent la seconde position, après les biens d'équipements industriels, de la structure des importations de l'Algérie, avec un taux de 21,10%.

Représentant près de 31% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 398,76 millions usd durant les mois de janvier et février derniers, contre 435,84 millions à la même période en 2019, en baisse de 37,08 millions usd, soit -8,51%. Les importations des légumes ont, égale-



ment, reculé de 12,20%, pour totaliser 68,36 millions usd les deux premiers mois de l'année en cours, contre 77,86 millions usd durant la même période de l'année dernière. Cette tendance a été enregistrée aussi par les achats à l'étranger de l'Algérie des résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides, qui ont atteint 60,29 millions usd contre 108,69 millions usd, soit une baisse de 44,53%. Les importations du groupe café, thé et épices ont aussi baissé de près de 6,7% pour totaliser 59,41 millions usd contre 63,67 millions usd. En revanche, les importations d'autres groupes de produits ont connu des hausses les deux premiers mois 2020 et par rapport à la même période de l'année dernière. Ainsi, les importations des produits laitiers ont augmenté à 260,36 millions usd, contre 249,17 md usd (+4,49%). La facture des achats à l'étranger du sucre et des sucreries a atteint 138,16 millions usd, contre 106,35 mil-

lions usd (+29,90%), même tendance a été relevée pour les fruits comestibles (fruits frais ou secs) qui ont augmenté de 62,88%, totalisant 62,17 millions usd contre 38,17 millions usd durant la même période de comparaison. Une hausse, a concerné aussi d'autres produits alimentaires tels que, les importations des animaux vivants qui ont également progressé à 36,44 millions usd, contre 25,85 millions usd (+40,95%), la viande avec 35,88 millions (+14,43%) et enfin les préparations alimentaires diverses avec 53,32 millions usd (+1,13%).

Les importations d'huile de soja et ses fractions (classés dans le groupe des produits bruts) ont totalisé 99,54 millions usd (-3,11%). Par ailleurs, les importations des médicaments pour la vente en détail (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), ont enregistré une hausse de 42,16%, en s'établissant à 156,80 millions usd, contre 110,30 millions usd. En 2019, la facture

d'importation des produits alimentaires avait reculé de 501 millions usd, soit près de -6%, pour atteindre 8,07 milliards usd, contre 8,57 mds usd l'année d'avant. Il est à relever que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait recommandé au Gouvernement, l'interdiction d'importer les produits fabriqués localement, tout en continuant à garantir le fonctionnement des entreprises et les besoins essentiels des consommateurs. Il avait notamment souligné, l'impératif de réduire la facture d'importation des médicaments, en encourageant la production locale et en soumettant les produits pharmaceutiques importés à la certification pour la protection de la santé des citoyens.

R. E.

LUTTE CONTRE LE COVID-19

L'Algérie et la Tunisie veulent établir une coopération commune

L'Algérie et la Tunisie veulent conjuguer leurs efforts pour lutter contre la pandémie du coronavirus (covid-19) et ce, en établissant une coopération commune entre les spécialistes des deux pays.

En effet, c'est ce qui en ressort de la discussion téléphonique qu'a eu samedi soir le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avec son homologue tunisien, Kaïes Saïd, a indiqué un communiqué de la présidence de la République publié par l'agence officielle. Selon la même source, les deux présidents ont échangé durant cette conversation les informations sur le développement de la situation sanitaire dans les deux pays frères et de la possibilité d'établir une coopération scientifique commune entre les spécialistes pour lutter contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Les deux parties ont également passé en revue les relations privilégiées entre l'Algérie et la Tunisie, a conclu le communiqué.

3^e RÉGION MILITAIRE

Le Général-major Chanagriha en visite de travail

Le Général-major Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim effectue, à partir du lundi 04 mai 2020, une visite de travail et d'inspection en 3^e Région militaire (Béchar), indique dimanche dans un communiqué le ministère de la Défense nationale (MDN). "La visite constituera une opportunité pour le Général-Major pour superviser l'exécution d'un exercice tactique avec tirs réels, inspecter des secteurs opérationnels et quelques unités, et présider des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région", précise la même source.

R. N.

LES FRUITS ET LÉGUMES IMPACTÉS PAR LA BAISSÉ

Relative stabilité des prix

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

A l'entame de la deuxième semaine du Ramadhan, les prix semblent un peu fléchir avec une relative stabilité. Les prix des fruits et légumes connaissent ainsi un léger recul. Les indices sur les marchés révèlent que le prix de la tomate est cédé à 50 DA, la pomme de terre entre 40 et 50 DA, la carotte à 60 DA, la salade à 80 DA et certains fruits tels que l'orange cédée à 120 DA et les bananes entre 230 et 240 DA. Il est noté cependant que certains tarifs n'ont pas évolué vers la baisse souhaitée à l'instar de la pomme qui reste chère entre 220 et parfois 250 DA et de même que la fraise qui est pourtant un fruit de saison où le kilo est troqué entre 250 et parfois à 300 DA selon la qualité exposée. Ces prix qui ont baissé de l'ordre de 10 à 15%, selon un décompte de l'ANCA renseignent que la régulation des

prix actionnée par le ministre du commerce semble enfin trouver un début prometteur. Pourtant, le responsable du secteur commercial affirme que certains produits connaissent des excédents de production, tels que les pommes, salades et les aubergines et les oignons. Selon le ministre de l'agriculture Cherif Omari qui est intervenu récemment sur les ondes de la Radio nationale "les marchés de gros sont pourvus de produits de saison sauf pour les dattes qui connaissent une certaine difficulté d'approvisionnement". De son côté et après avoir fait la tournée des marchés de gros, le ministre Kamel Rezuig a averti que "la situation des prix et leur baisse durant le Ramadhan est une affaire entre les mains des commerçants". Suite à cette déclaration, les marchands de gros ont plié face à l'exigence d'un prix de marché plus stable que celui de la première semaine. Dans la guerre actuelle contre la spéculation,

plusieurs mesures ont été annoncées conjointement entre le ministère du commerce et celui de l'agriculture. La première concerne la vente directe de la récolte au mandataire sans passer par les intermédiaires qui sont connus pour obtenir des commissions d'achats et gonflent les prix automatiquement. Les producteurs ont le droit d'approvisionner directement les points de vente en gros en établissant une fourchette de prix selon la mercuriale. Il est à rappeler que ce projet qui date depuis des années et qui a connu un certain échec va être ressuscité. Le département de Rezuig parle de l'institution d'une mercuriale des prix à travers une centrale des achats qui sera créée prochainement à cet effet et qui fera en sorte de suivre au jour le jour les transactions.

F. A.

TRIBUNAL DE BLIDA

Le procès Hamel et Barrachedi renvoyé au 31 mai

Le tribunal civil de Blida a décidé dimanche de reporter au 31 mai, le procès l'ancien DGSN Abdelghani Hamel et de l'ancien chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, Nouredine Barrachedi. Le juge du tribunal de Blida, tout en annonçant le renvoi du procès au 31 mai, propose un jugement à distance des deux accusés avec leur accord, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) qui rend difficile une audience en salle. Pour rappel, les deux accusés Nouredine Barrachedi et Abdelghani Hamel sont poursuivis pour "abus de fonction pour l'obtention d'indus privilégiés à caractère professionnel, en vue de la préservation du poste de Directeur générale de la Sûreté nationale (DGSN) ou d'un poste supérieur en vertu de l'article 33 de la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption". C'est la 4^e fois de suite que le procès de ces deux ex-hauts responsables sous l'ancien régime est reporté.

R. N.

COVID-19

Belhimer met en avant l'importance de la communication de crise

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer a mis en avant l'importance de la communication de crise dans la conjoncture que traverse le pays, en raison de la propagation de la pandémie de Covid-19, pour répondre au droit du citoyen à l'information.

PAR RACIM NIDHAL

Lors d'un entretien accordé samedi soir à la télévision publique, à l'occasion de la journée internationale de la liberté de la presse, le ministre a expliqué que "dans un contexte de forte tension, c'est la communication de crise qui est de mise afin de répondre au droit du citoyen à l'information". Soulignant, dans ce sens, que le plan médiatique institutionnel repose sur quatre (4) axes, il a précisé que le premier concerne "l'organisation d'un point de presse quotidien, à travers lequel est communiqué le bilan épidémiologique des dernières 24h, l'établissement d'une liste nominative des Imams et des spécialistes en infectiologie et en virologie disposés à prendre part aux émissions radio-phoniques et télévisées, et interventions dans la presse papier et numérique". Le ministre a fait état en outre du "lancement d'une 6e chaîne TV dédiée à la diffusion des programmes et cours pédagogiques au profit des trois paliers d'enseignement, en plus de la mise en ligne de contenus éducatifs interactifs à travers les réseaux sociaux, avec le soutien du ministère de la Poste et des Télécommunications". Le

ministre a indiqué, à ce propos, que "l'Information en temps de crise s'inscrit dans le cadre d'un réseau de commandements bien structuré autour de trois hiérarchies à caractère stratégique, opérationnel ou pratique et tactique". Il a expliqué que le commandement stratégique "requiert deux niveaux de prise de décision, et ce, sous l'autorité du président de la République, en l'occurrence le Haut conseil de sécurité (HCS) et le gouvernement". Pour M. Belhimer, il fallait "une intervention du HCS, car nous sommes devant ce qui est appelé, en Droit international, le concept de "danger public exceptionnel", qui menace l'existence de la Nation tout entière. Partant, l'Algérie, "à l'instar de tous les autres pays, peut prendre des mesures exceptionnelles, en ce sens que les pouvoirs publics ne sont pas tenus, dans de telles circonstances (éviter la propagation de la pandémie), de respecter les obligations inhérentes au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), dont les droits de réunion, de manifestation, de rassemblement et de circulation", a-t-il ajouté. "Nous sommes, donc, devant quelque chose de plus grave qu'un état d'urgence sanitaire",

a-t-il soutenu. Et d'ajouter : "il y a une autre institution au cœur de cette bataille, c'est le Gouvernement, et à sa tête le Premier ministre qui a, très tôt c'est-à-dire le 21 janvier dernier, signé une circulaire appelant les services compétents à la vigilance et à la prise de mesures de pré-dépistage". Cette circulaire est intervenue plus d'un mois avant l'enregistrement du premier cas d'infection au nouveau Coronavirus, celui d'un ressortissant italien à Hassi Messaoud, a rappelé M. Belhimer. Evoquant le commandement opérationnel, le ministre a souligné que ce dernier a mobilisé les efforts du ministère de la Santé, notamment le ministre, la cellule logistique, les directeurs de la santé publique et les commissions de wilayas. A cet effet, M. Belhimer a salué le rôle de la cellule de suivi et d'information la qualifiant de "noyau central" de ce commandement opérationnel, à travers laquelle l'Etat garantit aux citoyens l'accès juste, équitable et continu à l'information relative aux



risques majeurs. "Ce droit à l'information englobe, pour le citoyen, la connaissance des risques et la vulnérabilité de son lieu de résidence et de travail, ainsi que les informations relatives aux dispositifs de prévention en vigueur en son lieu de résidence ou pour ce qui est de ses activités ainsi que les dispositifs de prise en charge en cas de catastrophe", a-t-il conclu.

R. N.

Les chantiers de réforme du secteur de la presse relancés dès la levée du confinement

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a annoncé la reprise des chantiers de réforme du secteur de la presse dès la levée du confinement, décidé par les hautes autorités du pays en vue d'endiguer la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Dans un entretien accordé à la Télévision publique, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, M. Belhimer a indiqué que les chantiers de réforme du secteur de la presse, annoncés début janvier dernier, seront repris dès la levée du confinement. Ces réformes s'inscrivent dans le cadre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mais aussi dans "le cadre d'une démarche de dialogue participatif ouvert", a-t-il soutenu. Evoquant ces dix chantiers, le ministre a rappelé la tenue, en février dernier, d'un atelier consacré à la presse électronique.

Il a indiqué que le 1er chantier vise la conciliation de la liberté et de la responsabilité dans la pratique journalistique. Sous le thème "consensus conceptuel pour une pratique sereine de la liberté de la presse", cet atelier jettera la lumière sur la question de "la conciliation de la liberté et de la responsabilité dans la pratique journalistique avec un respect strict de l'éthique professionnelle", a-t-il ajouté. Il y va aussi de l'information alternative, dit "journalisme citoyen", en ce sens que tout citoyen est responsable de l'information qu'il produit, a détaillé M. Belhimer rappelant les deux Codes adoptés récemment par le Parlement. Il s'agit de la loi de prévention et de lutte contre la discrimination et le discours de haine et du Code pénal, modifié pour inclure les dépassements sur les réseaux sociaux en tant qu'actes punis par la loi.

Pour le ministre, il est primordial, dans tous les cas, de tenir compte des droits d'autrui à la vie privée, à l'image et à la protection contre toutes formes de diffamation, d'outrage et d'insulte.

Le 2e chantier tend à garantir du droit à l'information dans un cadre pluraliste et la moralisation de la pratique journalistique, conformément aux dispositions générales incriminant les comportements anti-pluralistes, prévus plus précisément dans la loi sur la concurrence et le code pénal. Cette démarche vise la régulation des pratiques

favorisant le pluralisme et les échanges au sein d'une société démocratique, et ainsi faire face à la pensée unilatérale-totalitariste et autres dérives libéralistes, a souligné le ministre. Le 3e chantier sera consacré au vide juridique dont souffre le secteur de la communication nécessitant une révision de "l'organisation de la presse écrite et électronique, l'activité des chaînes TV privées, l'organisation des agences de conseil en communication, la régulation de la publicité". Concernant la presse écrite, le ministre a précisé que la mission de sa régulation sera confiée au Conseil national de la presse, qui s'acquittera de ses missions à travers trois organes, en l'occurrence l'Organe de l'éthique, de la déontologie et de la médiation, l'Organe de la carte professionnelle et l'Organe de médiamétrie. Il a estimé, par ailleurs, que la codification et la régulation de l'activité des chaînes TV privées "est devenue urgente au vu du danger que représentent les contenus diffusés par certaines chaînes", ajoutant qu'en plus de la domiciliation juridique, "nous œuvrerons à leur domiciliation technologique par un transfert vers le satellite algérien Alcomsat1". Outre l'organisation des agences de conseil en communication, le même chantier abordera l'activité publicitaire qui est marquée par "une pluralité de dispositions dispersées à travers plusieurs textes législatifs et réglementaires, d'où l'impératif de prendre en charge ce volet afin de combler le vide juridique existant", a souligné encore M. Belhimer. Le troisième chantier concernera la presse électronique et le réseau internet qui représente, a-t-il dit, "un espace ouvert pour des intérêts étroits, des positions hostiles et des agissements négatifs visant à porter atteinte à la dignité et à l'honneur d'autrui et à la souveraineté des Etats en faisant de cet espace un champ de diffamation, de Fakenews et d'incitation à la violence sous toutes ses formes". Dédié à la transition finale vers la communication numérique, le ministre a fait savoir que l'Union internationale des télécommunications (UIT) a fixé au 17 juin 2020 le dernier délai pour converser du système analogique au système numérique. "Pour accompagner les efforts de l'Etat dans la consécration du principe de rapprocher les institutions de l'Etat du citoyen et regagner sa confiance partant de notre convic-

tion que le citoyen est source du pouvoir", le ministre a indiqué qu'un atelier complet sera dédié au thème "activation de la communication institutionnelle", alors que le 6e chantier examinera la question d'extension du réseau de l'information de proximité pour renforcer la démocratie participative. Pour M. Belhimer, "l'information de proximité est l'un des supports de communication les plus efficaces pour la prise en charge des affaires locales et le rapprochement de l'administration du citoyen, notamment dans les zones intérieures et enclavées". Les participants au 7e atelier "Promotion de la formation et la qualification". A cet effet, le ministre a rappelé la réactivation du fonds de ce chantier, gelé depuis 2014, dans le cadre de la loi de finances complémentaire. La question de l'amélioration de l'image de l'Algérie aura, une part importante dans la stratégie de réforme du secteur de l'information au regard de son importance à la faveur du 8ème atelier, qui sera organisé sous le thème Amélioration de l'image de l'Algérie à l'étranger et restauration de sa place dans les foras internationales.

Le 9e chantier portera sur la codification de la fonction du sondage d'opinions ou de l'enquête statistique qui a pour but de donner des indicateurs d'appréciation à un moment précis des opinions, aspirations, perceptions et comportements des citoyens ou d'un échantillon de la société.

Le ministre a mis en avant, à ce propos, "l'absence dans notre pays d'un cadre juridique et de réalité économique claire" dans ce domaine. Il a précisé qu'un tel mécanisme "est à même d'aider à améliorer ce que j'appelle l'ingénierie législative, et en premier lieu, la recevabilité d'un projet de lois par le citoyen".

En conclusion, le ministre a évoqué les problèmes dont souffrent les hebdomadaires et la presse spécialisée, menacés de disparition, en raison des contraintes financières.

Une problématique qui sera débattue par les spécialistes en la matière dans le 10e atelier intitulé "Relance des périodiques", compte tenu des services qu'ils fournissent aux associations, aux laboratoires de recherche et aux clubs, "d'où l'importance d'accorder toute l'attention à cette catégorie de presse écrite", a-t-il assuré.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES TIZI-OUZOU TAMDA

RESIDENCE UNIVERSITAIRE TAMDA1

IMMATRICULATION FISCALE : 41402000201524200100

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation des services publics, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis de relance N°01 de l'appel d'offres national ouvert N°01/T1/2019 avec exigence de capacité minimale portant les prestations de service gardiennage et sécurité du site de la résidence universitaire Tamda1 pour l'année 2020, 24h/24h paru dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, qu'après délibération par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres, le résultat est le suivant :

Désignation	Etablissement Ou Personne Attributaire	Note Tech	Montant T.T.C.	Immatriculation Fiscale	Année d'exécution	OBS
Gardiennage et sécurité	SARL PROSEG	45/50	11 266 920.00 DA	001216099171055	2020	Seul offre pré-qualifiée pour l'évaluation financière.

Les autres soumissionnaires peuvent se rapprocher de la résidence universitaire Tamda 1 dans les trois jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution dans les quotidiens et le BOMOP afin de s'acquiescer de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel suscit, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission sectorielle des marchés publics du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Midi Libre n° 3987 - Lundi 4 mai 2020 - 2016 007 654

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Éducation nationale

NIF n° 099343019058609

Wilaya de Mila
Direction de l'éducation

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'éducation de la wilaya de Mila informe les entreprises ayant soumissionné dans le cadre de l'opération : Aménagement et réhabilitation des établissements de l'enseignement fondamental objet de l'avis d'appel d'offres ouvert paru aux quotidiens EL SARH et le MIDI LIBRE en date du 15/03/2020 que les contrats ont été attribués à titre provisoire aux entreprises :

Projet	Entreprise + N.I.F	Note Technique	Montant en TTC après correction	Délais de réalisation	Observations
Lot 14 : Aménagement et réhabilitation du CEM Beghidja Ahmed - Oued Athmania -	EURL GHODBANE ISHAK AIN TINN	36.43	5.139.654,86	45 Jours	Qualifiée techniquement- Offre moins disante
Lot 15 : Aménagement et réhabilitation de l'école Zarezi Abdelkader - Minar Zareza -	BOULGHALEGH ABDELKADER SIDI MEEROUANE	41.67	4.115.632,85	03 Mois	Qualifié techniquement- Offre moins disante

Les soumissionnaires qui contestent Ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Si le dixième jour coïncide à un jour de repos ou un jour férié, le dépôt sera reporté au jour de travail suivant.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'éducation invite les autres soumissionnaires à se rapprocher de ses services dans un délai de 03 jours à partir de la première parution du présent avis pour consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres technique et financières.

Midi Libre n° 3987 - Lundi 4 mai 2020 - 2025 001 764

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



PETITS MAUX DU RAMADHAN

Lutter contre les brûlures d'estomac

Très fréquente, les remontées acides sont des brûlures d'estomac sans gravité mais désagréables voire gênantes. Si l'origine de ces troubles est multiple, une mauvaise hygiène de vie et le stress peuvent les engendrer. Voici donc quelques conseils pour les éviter.



Les actes qui annulent le jeûne





PETITS MAUX DU RAMADHAN

Lutter contre les brûlures d'estomac

Très fréquente, les remontées acides sont des brûlures d'estomac sans gravité mais désagréables voire gênantes. Si l'origine de ces troubles est multiple, une mauvaise hygiène de vie et le stress peuvent les engendrer. Voici donc quelques conseils pour les éviter.

Tout le monde est sujet aux remontées acides au moins une fois dans sa vie, ces sensations d'acidité au niveau de l'estomac désagréables et gênantes survenant en mangeant ou pendant la digestion. Appelées - brûlures épigastriques - en médecine, elles ne sont pas dange-reuses pour la santé mais sont la conséquence d'un dérèglement de l'équilibre gastrique appelé - reflux gastro-oesphagien - (RGO). En temps normal, le bol alimentaire traverse le sphincter inférieur de l'œsophage pour atteindre l'estomac. Cette jonction étanche s'ouvre sur le passage de la nourriture puis se referme afin d'empêcher le reflux du contenu de l'estomac. Mais parfois, il arrive que le sphincter se relâche et occasionne ainsi une remontée du



contenu de l'estomac dans l'œsophage. L'acidité renvoyée pro-voque alors des brûlures sur sa paroi, les remontées acides, à l'origine de douleurs. Parmi les causes sont reconnus l'ingestion d'aliments trop gras ou acides au cours des repas ainsi que le stress, le tabac et l'alcool, qui stimulent tous la sécrétion d'acide gastrique dans l'œsophage. Ainsi, si des attaques acides se manifestent plus de deux fois par semaine, la consultation chez un médecin est pri-mordiale. Lui seul pourra analyser les causes précises de ces brûlures et dépister un éventuel RGO. Un traite-ment médicamenteux sera prescrit afin d'éliminer ces remontées acides. Dans le cas où le stress est la cause

majeure de ces brûlures, une prise en charge psychologique est nécessaire en parallèle de médicaments. Puisqu'une mauvaise alimentation peut en être à l'origine, il est impor-tant de prendre quelques précautions au cours des repas et adopter une bonne hygiène de vie alimentaire, pour éviter l'apparition de remontées acides. Il convient de limiter sa consommation d'aliments trop riches en graisses, notamment les viandes épaisses, les fromages au lait entier ou les pâtisseries, sans oublier les fritures et panures. L'afflux de leurs lipides favorise le relâchement du sphincter, augmente les sécrétions acides de l'estomac et fatigue le mus-cle constricteur de l'estomac freinant

la digestion. Aussi souvent que possi-ble, ils sont à remplacer par des viandes maigres, de la volaille, du poisson, des œufs, des yaourts au lait écrémé et les cuissons à la vapeur, à l'étuvée ou en papillotes. Côté boissons, les jus de fruits acides (orange, citron, pamplemousse, agrumes...) et les boissons riches en caféines (cola, café...), sont aussi à surveiller. Elles favorisent le relâche-ment du sphincter inférieur de l'œsophage et l'acidité du contenu gastrique. A l'inverse, l'eau minérale plate, aromatisée ou faiblement gazeuse est recommandée. Aucun interdit aussi sur les féculents à base de céréales (pain, pâtes, riz complet) et les aliments riches en fibres (haricots, pois chiche et autres légumineuses), qui ne produisent pas d'augmentation de l'acidité du contenu de l'estomac mais le neutrali-sent, rendant les reflux gastriques beaucoup moins douloureux. A cela, il est important de réduire les quanti-tés d'aliments ingérés au cours des repas et éviter les assiettes trop copieuses. Il est aussi recommandé de ne pas se coucher directement après avoir manger. Ces deux habi-tudes ont pour habitude de déclencher des douleurs si des reflux gastriques se manifestent.

JEÛNE ET SANTÉ

Les fausses bonnes idées en période de chaleur



Boire très frais, prendre des douches glacées : nos réflexes par forte chaleur ne sont pas toujours per-tinents. Boire glacé ou manger froid ne rafraîchit pas plus Lorsque le thermomètre s'effole et que la chaleur se fait étouffante, il paraît évident de se mettre en quête de fraîcheur. Mais certains réflexes font plus de mal que de bien, puisque l'organisme, programmé pour se maintenir à une température de 37 °C, puise dans ses réserves énergétiques pour se réchauffer lorsqu'il est confronté à une baisse de température significative. De fait, si la sensation de fraîcheur est immédiate lorsqu'on absorbe une boisson fraîche ou des aliments froids, elle

s'atténue plus rapidement que si l'on consommait des aliments à température ambiante. Il faut en fait imaginer l'estomac comme un grand faitout, dans lequel les aliments ingérés sont chauffés afin d'être mieux digérés. Plus les aliments sont froids, plus le corps puise d'énergie pour les réchauffer et plus il produit de chaleur - en quantité - pour le reste de l'organisme. Il ne faut toutefois pas tomber dans l'écueil inverse: selon une étude du Centre de pré-vention des maladies de Jiangsu, en Chine, boire un liquide à une température qui excède 70 °C peut causer des dégâts à l'œsophage .

La douche froide, meilleur moyen pour avoir chaud

Le mécanisme est sensiblement le même pour les douches très froides. Si la sensation de froid est instantanée lorsque le jet d'eau touche la peau, cela crée d'abord un choc thermique. En effet, lorsque la température ambiante est élevée, notre sensibilité au froid est modifiée: faire couler son eau à 20° quand il fait 37° à l'extérieur est différent de prendre une douche à 20° lorsqu'il fait 21° à l'extérieur. Dans le premier cas, l'organisme va lutter contre le froid en se réchauffant. Dans le second, il n'y aura que peu de différence et le corps pourra se reposer. De fait, en cas de forte chaleur, le professeur Jean-Louis San Marco, directeur de la faculté de mé-de-cine de Marseille et auteur de Météo et santé, conseille de prendre des douches tièdes. Le froid qui importe est celui qui est ressenti, pas le chiffre inscrit sur le robinet de douche.

Boire davantage, mais raisonnablement

La règle est simple: plus le mercure monte, plus il faut penser à s'hydrater. La transpiration évacue une bonne partie de l'eau que nous absorbons. Or, le corps fonctionne avec 60% d'eau. Il est alors nécessaire - et recommandé par tous les spécia-listes - d'accroître sa consommation d'eau en buvant de 1,5 à 2 litres d'eau au minimum par jour et en mangeant des aliments qui en sont remplis (légumes et fruits essentiellement). Les sodas, thés, cafés et boissons sucrées ne comptent pas comme des produits hydratants , à cause de leur effet diu-rétique. Par ailleurs, chez les personnes à risques, notam-ment les personnes âgées, boire en trop grande quantité - plus de deux litres par jour - peut s'avérer dangereux. Comme les personnes âgées sont moins sujettes à la transpiration, elles n'évacuent pas aussi facilement l'eau absorbée que les enfants ou les adultes. Par conséquent, l'excès d'eau peut passer par les poumons et créer des œdèmes. Il faut alors encourager les personnes concernées à humidifier leur visage avec de l'eau tiède (à l'aide d'un gant ou d'un brumisateur), pour remplacer la transpiration, qui est le moyen que le corps utilise pour faire bais-ser sa propre température. Enfin, si les reins doivent être abondés quotidien-nement (1,5 litre d'eau étant la moyenne en temps normal), un excès d'hydratation - supérieur à deux litres - peut, chez certaines personnes, les endom-mager.

Source : Santé Figaro

CARNET DE RECETTES



Soupe à l'oignon



Ingrédients :

- 1 kg et demi d'oignon
- 3 c a soupe de beurre
- 3 c a soupe de farine
- 2 litre de bouillon de poulet
- Sel et poivre noir
- 1 pincée de noix de muscade
- 1 baguette
- 150 gr de fromage
- Bouillon de poulet fait maison

Préparation :

Dans une marmite, faites fondre le beurre, ajoutez l'oignon coupez en fines lamelles remuez et surveil-lez l'oignon qui doit prendre une belle couleur dorée sans brûler. Ajouter la farine en pluie, en remuant Versez par dessus le bouillon de poulet, ajoutez le sel, le poivre noir et la noix de muscade. Augmentez le feu et laissez cuire au moins 30 minutes. Servir la soupe a l'oignon avec des tranches de pain au fro-mage déposées dessus.

Gâteau aux pommes sans œufs

Ingrédients

- 5 pommes
- 150g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 80 g de sucre
- 50 g de beurre fondu
- 250 ml de lait
- 1 c-a-c de sucre vanille (facultatif)



Préparations :

Préchauffer le four à 180 C. Beurrer et fariner un moule à manqué. Éplucher les pommes et les frotter avec du citron. les couper en petit morceaux. Disposer les morceaux de pommes dans le moule. Dans un saladier mélanger la farine la levure, le sucre et la vanille. Ajouter le lait et le beurre fondu et bien mélanger afin d'obtenir une pâte lisse. Verser la pré-paration sur les pommes et enfourner pour 30 min ou jusqu'à ce que la surface prenne une belle couleur dorée (vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau, elle doit ressortir sèche). Laisser refroidir avant de démouler.

Pavlova aux fraises

Ingrédients pour la meringue :

- 3 blancs d'œufs
- 150 gr de sucre
- 2 c à café de Maïzena

Pour la garniture :

- 200 ml de crème fraîche montée en chantilly avec 2 c à soupe de sucre
- Des fraises
- Des feuilles de menthe.



Préparation de la meringue:

Préchauffez le four sur 130°C. A l'aide d'un batteur, montez les blancs en neige très ferme en commençant à vitesse moyenne puis en augmentant progressivement. Ajoutez peu à peu le sucre à la cuillère pendant que les blancs d'œufs montent. Ajoutez ensuite la maïzena, puis mélangez à nouveau. A ce stade vous pouvez utiliser la poche a douille pour former le disque de meringue, Enfournez pour 1 de cuisson à 130°C. (Si vous doublez les quantités, augmentez le temps de cuisson) Retirez du four et laissez refroidir avant de décoller. Avant de servir le dessert (au moins 1 heure avant), montez la crème fraîche bien froide en chantilly avec 2 cuillères à soupe de sucre Etalez la crème chantilly sur la meringue qui doit être bien froide. Décorez avec des fraises bien lavées. Ajoutez quelques feuilles de menthe pour la touche de couleur. Remettre au frais jusqu'au moment de servir.

Poulet aux petits pois et aux œufs



Ingrédients:

- 4 à 5 cuisses de poulet
- 750 gr de petits pois surgelées (vous pouvez utiliser les petits pois frais)
- 4 à 5 œufs
- 1 c a soupe de tomate en conserve
- 3 c à soupe d'huile
- 2 à 3 carottes
- 1/2 oignon
- 1 gousse d'ail
- Sel et poivre noir
- 1/2 c a café du mélange coriandre/ ail en poudre
- 1/2 litre d'eau

Préparation :

Dans une marmite faire revenir les morceaux de poulets, avec un peu d'huile, l'oignon et l'ail réduits en purée. Ajoutez les carottes nettoyées et coupées en rondelles. Ajouter les épicés et le sel puis laisser mijoter le tout pendant 10 minutes. Ajouter ensuite la tomate et cou-vrez d'eau. Quand le mélange commence à bouillir introduire les petits pois. Laissez cuire jusqu'à ce que la sauce soit complètement réduite. Après cuisson, retirer les morceaux de poulet. Mettre la préparation dans un plat allant au four. Cassez les œufs par dessus, et enfournez pendant 15 minutes dans un four préchauffé à 150 degrés C. Vous pouvez rôtir les morceaux de poulet au four, ou passer pour un cours moment dans un bain d'huile bien chaud. Servir accompagné des morceaux de poulet.

Soufflé au camembert



Ingrédients

- 50 gr de beurre non salé, et plus encore pour les ramequins
- 50 gr de farine tout usage, et plus encore pour les ramequins
- 300 ml de lait entier
- 3 œufs, séparés jaune des blancs
- 200 gr de camembert avec la croûte
- ¼ c à café de paprika
- ¼ c à café de curcuma
- Noix de muscade
- ¼ c à café de sel
- ¼ c à café fraîchement moulu de poivre

Préparation :

Beurrez les ramequins a l'aide d'un pinceau en allant de haut en bas. Saupoudrez généreusement de farine, puis taper les rame-quins à l' envers pour enlever le surplus de farine. Dans une cas-serole, faites fondre le beurre à feu doux. Incorporez la farine et cuire, en remuant constamment, jusqu'à ce que la farine est une couleur or pâle, environ 2 minutes. Ajoutez graduellement le lait, en remuant constamment, jusqu'à ce que le mélange épais-sisse, environ 3-4 minutes. Ajoutez le camembert coupé en cube et remuez jusqu'à ce que le fromage soit complètement fondu et incorporé. Ajouter le sel, le poivre, le paprika, le curcuma et la noix de muscade râpée. Retirez la casserole du feu, et introduisez les jaunes d'œuf un à un, remuez après chaque ajout, et couvrez avec un film alimentaire au contact et placez au frais. Montez les blancs en neige avec une pin-cée de sel, incorporez un quart des blancs en neige dans la pré-paration précédente pour la détendre, puis versez sur le reste des blancs en neige et mélangez délicatement. Remplissez les moules à soufflés aux deux-tiers et enfournez-les pour une cuisson d'environ 10 min.

Les actes qui annulent le jeûne

La louange est à Dieu le Créateur du monde Celui Qui existe sans début, sans fin, sans endroit, sans comment et ne dépend pas du temps, rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit, quoi que tu puisses imaginer Dieu en est différent, et que l'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle soient accordées à notre maître MouHammad Al-'Amîn, l'Honnête, celui qui a appelé à la religion de vérité, l'Islam la religion de tous les Prophètes du premier 'Adam au dernier MouHammad.



Les actes qui annulent le jeûne sont les suivants :

Manger, même un grain de sésame ou moins que cela, délibérément et non sous la menace, en connaissant l'interdiction, et boire, même une goutte d'eau ou une goutte de médicament.

Remarque : la poussière du chemin n'est pas préjudiciable, ni le tamisage de la farine et ce, en raison de la difficulté qu'il y a pour s'en préserver. Il n'est pas préjudiciable non plus de goûter la nourriture sans rien en avaler.

Celui qui a exagéré dans le rinçage de la bouche ou du nez si bien que de l'eau a pénétré dans son corps, celui-là a rompu le jeûne. S'il a fait sortir sa salive de sa bouche même si c'est jusqu'à l'extérieure de ses lèvres, puis l'y a réintroduite et l'a avalée, il a rompu le jeûne. Mais tant que la salive reste en contact avec sa langue, il ne rompt pas le jeûne s'il l'avale. S'il rassemble de la salive dans sa bouche et l'avale sans qu'elle soit changée, cela n'est pas préjudiciable. Quant au fait d'avalier les sécrétions du nez, de la gorge ou des poumons ou autres, il y a un détail :

– Si ces sécrétions ont été avalées à partir de l'intérieur de la bouche, cela rompt le jeûne.

– Si c'était à partir de ce qui est en-dessous du lieu de sortie du (?),

cela ne rompt pas le jeûne.

Toutefois, avaler ces sécrétions ne rompt pas le jeûne selon l'école de l'imam Abôu Hanifah, même si on les avale après qu'elles soient parvenues jusqu'à la langue.

Cependant, si le jeûneur avale sa salive altérée par la fumée de la cigarette qu'il aurait fumée avant l'aube ou par autre chose qu'il aurait consommée avant l'aube, il rompt son jeûne.

S'il a été gagné par le vomissement, puis une fois qu'il a cessé, s'il avale sa salive altérée avant de laver sa bouche, son jeûne est annulé car cette salive altérée est souillée par le vomi qui est parvenu jusqu'à sa bouche.

Quant à la fumée qui parvient dans le corps du jeûneur, provenant d'un fumeur de cigarette installé à côté de lui dans la voiture par exemple, cette fumée n'annule pas le jeûne. Il en est de même pour la fumée de l'encens et pour la respiration du parfum, cela n'annule pas le jeûne. Ce n'est toutefois pas le cas de celui qui fume lui-même une cigarette car il s'en détache des petites particules qui parviennent jusqu'à l'intérieur du corps du jeûneur qui les avale.

Le lavement par les orifices inférieurs, antérieur et postérieur annule le jeûne. De même, la goutte dans le nez et dans l'oreille annulent le jeûne si le médicament parvient jusqu'à l'intérieur du corps. Selon un avis, la goutte dans l'oreille n'annule pas le jeûne.

Quant à la goutte dans l'œil, elle ne

l'annule pas de même que l'injection à travers la peau et les vaisseaux.

Le jeûne n'est pas rompu pour celui qui s'est évanoui durant le jour de Ramadhan et s'est réveillé sans que son évanouissement ait duré toute la journée. Tandis que si l'évanouissement a duré toute la journée, de l'aube jusqu'au coucher, son jeûne n'est pas valable. Toutefois, si le jeûneur est atteint de folie, ne serait ce qu'un instant, le jeûne est rompu.

De même, si les menstrues surviennent à la femme, même juste avant le coucher du soleil, son jeûne est rompu.

Quant au jeûneur qui dort, s'il lui sort du "maniyy" dans le rêve, son jeûne n'est pas rompu, contrairement à la sortie du "maniyy" par masturbation ou par contact, de façon délibérée et sans que cela ait lieu par oubli.

Celui qui a un rapport sexuel durant un jour de Ramadhan délibérément, en se rappelant le jeûne et de son propre choix, son jeûne est annulé. Quant à celui qui fait le rapport par oubli, il n'annule pas son jeûne et ne doit pas de rattrapage.

D'autre part, celui qui s'est réveillé jounoub d'un rapport ou autre, il fait le jeûne de ce jour et fait le ghousl – la grande ablution – pour la prière. Aïcha, qu'Allâh l'agrée, a dit :

[rapporté par Al-Boukhâriyy] ce qui signifie : "Le Messenger de Allâh était atteint par l'aube alors qu'il était jounoub de sa femme puis il

faisait le ghousl et il faisait le jeûne". Parmi les choses encore qui rompent le jeûne, il y a se retrouver dans la mécréance. La prononciation délibérée signifie qu'elle n'est pas prononcée par lapsus, qu'elle ait été dite en plaisantant ou étant en colère, de plein gré que ce soit en se rappelant le jeûne ou non. En effet, aucun acte d'adoration n'est valable de la part d'un mécréant.

Quant au fait d'embrasser l'épouse avec désir, il est interdit s'il craint l'émission de "maniyy" et il est dit que c'est déconseillée. Toutefois, il n'annule pas le jeûne lorsqu'il n'entraîne pas la sortie du "maniyy". Par ailleurs, la parole qui signifie (cinq choses annulent le jeûne : le regard interdit, le mensonge, la médisance, rapporter les paroles des uns aux autres pour semer la discorde et le baiser), cette parole n'a aucun fondement et a été attribuée mensongèrement au Prophète, Salla l-Lâhou alayhi Wa Sallam. Certaines de ces choses annulent cependant la récompense du jeûne, comme le fait de rapporter les paroles des uns aux autres pour semer la discorde.

Celui qui a rompu un jour de jeûne de Ramadhan sans excuse valable selon la religion s'est chargé d'un péché et du rattrapage immédiatement après Ramadhan et le jour de la fête.

BECHAR, AMÉNAGEMENT DES TERRILS DE CHARBON À KENADZA

Lancement prochain d'une étude

Une étude pour l'aménagement des terrils de charbon à Kenadza sera bientôt lancée a annoncé le ministre délégué chargé de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministre expliquera en effet qu'il est "nécessaire de réaliser une étude globale pour l'aménagement des terrils de charbon de cette commune", lors de la présentation de la situation du secteur de l'environnement dans la wilaya, notamment celle liée à ces pollués terrils. Selon l'APS, M. Sid Cheikh a estimé que sans "cet outil technique, il ne peut être engagé une opération d'aménagement de ces sites, raison pour laquelle elle doit être réalisée par des experts et autres spécialistes pour connaître les différentes variantes pour l'aménagement de ces terrils". Les responsables locaux du secteur ont indiqué quant à eux que ces terrils de charbon, héritage de la période coloniale suite à l'exploitation des mines de houille dans la région de Kenadza, "constituent actuellement un véritable problème de pollution pour Kenadza et la partie sud de la commune de Bechar, d'où la nécessité de leur prise en charge conséquente". Un total de 48 sites similaires de différentes dimensions et hauteurs sont recensés à travers les communes de Kenadza et Béchar, et l'un d'eux situé



sur le territoire de cette dernière a été aménagé en 2008 pour un coût de 700 millions de dinars, dégagés conjointement par les Sonatrach et Sonelgaz. Cette opération a permis la réalisation d'aires de jeu pour enfants, des terrains de sports, des espaces verts ainsi que plusieurs autres équipements de détente sur une superficie de 6.113 m². Les responsables locaux du secteur préconisent, pour le site de terrils de Kenadza, son reboisement avec des espèces végétales adaptées à la nature du site et au climat de la région. Le nouveau siège de la Direction régionale de l'Environnement, réalisé et équipé avec un cout de 60 millions DA, a été inauguré par le membre du gouvernement qui a pris connaissance de l'apport du secteur de l'Environnement à la prévention et la lutte contre le Covid-19 à travers la wilaya. A cette occasion Aziez Cherif, a indiqué que depuis le 14 mars dernier, plus de "200 opérations de désinfection des lieux

et établissements publics, dans le but de faire face à la propagation du Covid-19 à travers les 21 communes de la wilaya, la Maison de l'environnement de Béchar a fabriqué 7.000 bavettes, sur un objectif de 10.000 unités, dont une grande partie a été distribuée gracieusement aux citoyens".

En visite de travail d'une journée dans la wilaya, le ministre délégué à l'Environnement saharien a procédé, auparavant, à une remise d'un lot d'habillement pour les agents de nettoyage et d'entretien ainsi que des équipements de désinfection et des denrées alimentaires destinées aux familles nécessiteuses dans la wilaya et il a achevé sa visite de travail dans la wilaya en se rendant, en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, sur le site des terrils de charbon de Kenadza.

B. M.

ORAN, ACTIVITÉS DES AÉROPORTS DE L'OUEST

Le chiffre d'affaires en baisse de 95 % en avril

L'entreprise de gestion des services aéroportuaires de l'Ouest (EGSAO) basée à Oran, enregistre le mois d'avril courant, une baisse de son chiffre d'affaires de l'ordre de 95 % en raison de la crise sanitaire mondiale du coronavirus. Le P.-dg de l'entreprise, Abdelkader Kessal, a indiqué à l'APS que ce chiffre d'affaires a chuté de l'ordre de 95 % durant le mois d'avril courant, en raison des répercussions de la pandémie du Covid-19 sur les activités économiques et humaines à l'échelle mondiale. L'EGSAO gère onze aéroports à travers les régions ouest et sud-ouest du pays, ceux d'Oran, Tlemcen, El Bayadh, Mascara, Béchar, Mechria, Tiaret, Adrar, Timimoun, Tindouf et Bordj Badji Mokhtar. Le seul aéroport international Ahmed-Benbella d'Oran génère, à lui seul, 80 % du chiffre d'affaires de l'entreprise par le biais des différents commerces, boutiques et parkings qu'il abrite et des services qu'il assure. Pour le P.-dg de l'EGSAO, ces difficultés financières n'auraient pas des répercussions sur le versement des salaires des travailleurs, du moins jusqu'au mois de mai courant. Toutefois et en cas de la persistance de la crise sanitaire du Covid-19 au mois de juin, la recherche de solutions à cette situation sera alors indispensable avec le partenaire social. Par ailleurs, dans le cadre des dispositions de prévention contre le coronavirus, l'entreprise a procédé à la mise en

congé de 90 % de l'ensemble de ses effectifs, estimés à 900 travailleurs, en leur accordant des congés annuels ou exceptionnels ainsi que leurs reliquats de congés. La priorité a été accordée aux personnes souffrant de maladies chroniques. Seuls les personnels chargés des permanences et des équipes de nuit, à l'instar de celles des agents de sécurité, assurent normalement leurs missions et bénéficient du transport. Cette période de ralentissement des activités a été saisie pour entreprendre des travaux de maintenance de certains équipements et d'aménagement de certains services. Depuis l'arrêt du trafic aérien, l'activité normale de l'aéroport international Ahmed-Benbella est presque quasiment nulle. Seules deux lignes internationales ont été assurées par la compagnie nationale Air Algérie. L'une à destination de Paris et à raison de deux vols hebdomadaires. Elle est destinée au transport des ressortissants binationaux non astreints au confinement. Un avion de petite capacité est mobilisé à cet effet. L'autre ligne, Oran-Lyon, est réservée au transport des marchandises et du fret. De son côté, la compagnie Tassili Airlines s'occupe du transport des personnels de Sonatrach vers les régions du Sud comme Aïn Amenas, Hassi Messaoud et Adrar en plus d'Alger, à raison de sept vols (aller-retour) par

semaine.

A titre exceptionnel, l'aéroport d'Oran a accueilli, durant cette période d'arrêt du trafic aérien, cinq vols consacrés au rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger. Il s'agit de 325 algériens provenant d'Istanbul, 330 de Londres, 245 d'Alicante, 265 de Marseille et 255 de Paris.

En temps normal, chaque jour, une trentaine de départs en moyenne est enregistrée à partir d'Oran vers Djeddah (Arabie Saoudite), Istanbul (Turquie), Casablanca (Maroc), Toulouse, Marseille et Paris (France), Tunis, Alicante (Espagne) et autres.

Cette période d'inactivité a été saisie pour mener des opérations de désinfection des infrastructures aéroportuaires de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays.

Dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie, une commission de suivi et de contrôle du dispositif préventif a été mise en place au niveau de l'aéroport. Elle est composée de représentants des secteurs de la santé, de la Paf, des douanes et du contrôle sanitaire aux frontières, a expliqué le directeur de l'infrastructure aéroportuaire d'Oran, également président de cette commission.

APS

SIDI BEL-ABBES

L'Enie en charge de la réparation d'appareils de réanimation

L'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie) de Sidi Bel-Abbès a lancé une initiative pour réparer et assurer la maintenance des appareils de réanimation et des respirateurs gratuitement dans le cadre de la contribution aux efforts de lutte contre la pandémie du coronavirus.

Une correspondance a été faite dans ce sens à différents établissements sanitaires dans les wilayas de l'ouest du pays dont Oran, Aïn-Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mascara et Tlemcen, les invitant à bénéficier de ce service gratuit, a-t-il indiqué, signalant qu'une équipe a été mobilisée au niveau de l'unité de maintenance de l'Enie dans le cadre de cette opération.

Ainsi, six appareils de respiration appartenant au CHU Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbès ont été réparés et remis à cet établissement sanitaire en attendant l'accueil d'autres appareils nécessitant maintenance.

Trois respirateurs ont été réceptionnés auprès de donateurs dans différentes actions de solidarité permettant de fournir d'importants appareils au service de réanimation et au laboratoire, nonobstant d'autres équipements et matériels médicaux et produits de désinfection et de prévention. Les appareils de réanimation disponibles actuellement au niveau du CHU Abdelkader-Hassani et l'EPH Dahmani-Slimane sont suffisants pour la prise en charge adéquate des malades admis en réanimation.

ALGER

Campagne de solidarité au profit des personnes âgées

Une campagne de solidarité a été lancée au profit des personnes âgées retraitées à travers tout le territoire national, à l'occasion de la Journée nationale des personnes âgées, une initiative qui reflète le grand intérêt qu'accorde l'État à cette catégorie de la société, a indiqué, mardi 28 avril, un communiqué du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

A cette occasion, des retraités ont bénéficié de fauteuils roulants et de fournitures médicales.

Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Slimane Melouka, a précisé que cet élan de solidarité qui se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine en cours s'inscrivait dans le cadre "des missions d'assistance sociale de la CNR qui a pour objectif d'assurer une prise en charge optimale aux retraités en général et aux personnes âgées en particulier".

Cette opération est menée en collaboration entre les organismes placés sous tutelle du secteur que sont la CNR, la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAPH)", conclut le communiqué.

APS

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Il faut protéger les travailleurs dès maintenant et après l'assouplissement du confinement

L'Organisation internationale du travail met en garde contre la possibilité d'une deuxième vague de propagation du virus si les mesures de protection suffisantes ne sont pas prises pour le personnel qui reprend le travail.

Alors que la pression monte sur les différents pays en vue d'un assouplissement des mesures du confinement, l'Organisation internationale du Travail (OIT) appelle les gouvernements à intervenir afin de prévenir et de contrôler la pandémie de Covid-19 au travail en s'engageant de manière active et en dialoguant avec les organisations d'employeurs et de travailleurs. L'OIT indique que tous les employeurs doivent procéder à une évaluation des risques pour s'assurer que leurs locaux respectent dès le départ des critères très stricts en matière de sécurité et de santé afin de minimiser le danger pour les travailleurs d'être exposés au Covid-19.

En l'absence de ces vérifications, il existe un risque bien réel d'une résurgence du virus dans les différents pays. La mise en place des mesures nécessaires minimisera ainsi les risques d'une deuxième vague de contaminations

contractées sur le lieu de travail. « Aujourd'hui, la sécurité et la santé de l'ensemble des travailleurs sont primordiales. Alors que nous sommes confrontés à une maladie contagieuse, c'est la façon dont nous protégeons celles et ceux qui vont au travail qui doit, de manière très claire, dicter la manière dont nous assurons la sécurité des populations et la solidité de nos entreprises à mesure que la pandémie évolue », affirme Guy Ryder, directeur général de l'OIT. « L'application de mesures de sécurité et de santé au travail est indispensable pour protéger à la fois la vie des travailleurs, de leurs familles et des populations qui les entourent, et assurer la continuité du travail et la survie économique », ajoute-t-il. En particulier, les mesures de contrôle des risques doivent être adaptées de manière spécifique aux besoins des travailleurs qui se trouvent en première ligne de la pandémie. Cela concerne, notamment, les personnels de santé, les infirmières, les médecins, les employés des services d'urgence ainsi que ceux des commerces alimentaires et des services de nettoyage.

Par ailleurs, l'OIT souligne également les besoins des travailleurs et des commerces les plus vulnérables, notamment ceux de l'économie informelle, les travailleurs migrants et les travailleurs domestiques. Les mesures spécifiques

pour ces personnes comprennent, notamment, l'éducation et la formation à des pratiques respectant la sécurité et la santé au travail, la mise à disposition gratuite d'équipements de protection individuelle (EPI) quand cela est nécessaire, l'accès aux services de santé publique ainsi qu'à des moyens de subsistance alternatifs.

« La pandémie de Covid-19 a mis en évidence le besoin urgent de programmes conséquents au niveau national afin de protéger la sécurité et la santé de l'ensemble des personnels de santé, du corps médical, des intervenants des services d'urgence et de beaucoup d'autres travailleurs qui risquent leurs vies pour nous », selon Tedros Adhanmo Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. « A l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, j'appelle l'ensemble des pays à assurer à l'ensemble des personnels de santé des conditions de travail bien définies, décentes et sûres » a ajouté celui-ci. Afin d'assurer un retour au travail dans de bonnes conditions de sécurité et d'éviter de nouvelles interruptions de travail, l'OIT recommande de prendre les mesures suivantes, à savoir identifier les dangers, évaluer tous les risques de contagion liés au travail et poursuivre cette évaluation après la reprise du travail.

Mais aussi, adopter des mesures de

contrôle des risques adaptées à chaque secteur et aux spécificités de chaque lieu de travail. Il peut s'agir, notamment, de réduire l'interaction physique entre les travailleurs, les fournisseurs, les clients et les visiteurs et respecter les mesures de distance sociale en cas de nécessité d'interaction, mais également améliorer la ventilation sur le lieu de travail.

Il y a lieu aussi de procéder au nettoyage régulier des surfaces, vérifier la propreté du lieu de travail, assurer de bonnes conditions d'hygiène et mettre à disposition les moyens nécessaires pour se laver les mains et pour assurer la désinfection. Il faut en plus fournir gratuitement au personnel des équipements de protection individuelle (EPI) quand c'est nécessaire. Enfin, il est question de prévoir la possibilité d'isoler les cas suspects en retraçant chacun de leurs contacts et offrir au personnel un soutien psychologique.

Par ailleurs, il est impérieux de prodiguer des formations et mettre à disposition du matériel d'éducation et d'information sur la sécurité et la santé au travail, y compris les bonnes pratiques en matière d'hygiène et l'utilisation d'éléments de protection pour travailler comme les équipements de protection individuelle (EPI).

R. E.

ACCORD OPEP+

Plusieurs pays annoncent d'importantes baisses de leur production pétrolière

Avec l'entrée en vigueur de l'accord conclu entre les 23 membres de l'Opep-Non-Opep, vendredi, plusieurs pays signataires ont annoncé d'importantes baisses de leur production pétrolière, selon les données publiées par l'Opep sur son site web. Il s'agit, notamment, de l'Azerbaïdjan, les Emirats arabes Unis et le Kuwait qui ont annoncé des baisses de leur production pétrolière et ce, en application de l'accord conclu le 12 avril dernier. Ainsi, la compagnie pétrolière de l'Azerbaïdjan Socar a annoncé d'importants plans d'ajustement de la production de pétrole pour 2020, 2021 et 2022 dans le cadre des engagements de l'Azerbaïdjan à l'accord volontaire d'ajustement de la production conclu le 12 avril dernier.

Pour leur part, les Emirats arabes unis ont affirmé leur engagement à appliquer l'accord Opep+. Dans ce cadre, Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC) a informé ses clients dans une lettre de son intention d'ajuster volontairement sa production de pétrole brut en mai et juin 2020.

"Les ajustements prévus sont conformes à l'engagement des Emirats arabes unis en faveur de la stabilité du marché pétrolier et aux accords conclus lors des réunions ministérielles extraordinaires de l'Opep et non-Opep tenues le 9 et 12 avril 2020", ajoute la même source.

Pour le Kuwait, sa compagnie Kuwait Petroleum Corporation a informé ses

clients d'une réduction de 22% de leurs volumes contractuels de pétrole brut de juillet à décembre 2020, à la suite de réductions déjà réalisées pour mai et juin 2020, rapporte l'Opep, citant une lettre envoyée par KPC à ses clients.

Enfin, la Norvège, qui n'est pas membre de l'Opep ni de la déclaration de coopération de 23 pays producteurs de pétrole, a annoncé jeudi son intention d'ajuster volontairement sa production de pétrole brut afin d'accélérer le processus de stabilisation sur le marché mondial du pétrole, à la lumière de l'épidémie de COVID-19 et de son impact sur l'économie mondiale.

"Nous sommes actuellement confrontés à une situation sans précédent sur le marché pétrolier. Les producteurs et les consommateurs bénéficient d'un marché stable. Nous avons précédemment déclaré que nous envisagerions une réduction de la production norvégienne si plusieurs grands pays producteurs appliquaient des réductions importantes. La décision du gouvernement norvégien de réduire la production de pétrole norvégien a été prise sur une base indépendante", a déclaré le ministre norvégien du Pétrole et de l'Energie, Tina Bru, cité par l'Opep. Il a ajouté "nous allons réduire la production norvégienne de 250 000 barils par jour en juin et de 134 000 barils par jour au second semestre 2020. De plus, le démarrage de la production de plusieurs champs sera retardé jusqu'en

2021. Par conséquent, la production norvégienne totale en décembre 2020 sera de 300.000 barils de moins par jour que prévu initialement par les sociétés. Le règlement prendra fin d'ici la fin de l'année".

L'Algérie, qui assure la présidence de l'Opep, a insisté, jeudi, sur la nécessité de l'application totale de l'accord de réduction de la production pétrolière et que l'objectif doit être d'assurer un taux de conformité supérieur à 100%.

Le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'Opep a également affirmé que "l'Algérie est prête à réduire sa production dès le 1er mai, en conformité avec l'Accord", tout en remerciant les autres pays producteurs qui ont annoncé des réductions volontaires de leur production. Les pays Opep+ ont convenu une baisse massive de leur production pétrolière qui s'étalera sur deux ans, dont la première période de deux mois porte sur une coupe de 9,7 mb / j, a débuté vendredi.

Côté prix, le pétrole semble profiter de l'entrée en vigueur des coupes des membres de l'Opep+. Vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a terminé à 26,44 dollars à Londres, tandis qu'à New York, le baril américain de WTI pour juin a clôturé à 19,78 dollars.

R. E.

RÉSERVES DE CHANGE Elles seront consommées lentement grâce à l'élimination de la surfacturation

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la cadence de consommation des réserves de change du pays sera moins rapide que les années précédentes grâce à "l'élimination" du phénomène de la surfacturation et du surcoût des projets en Algérie. Lors d'une entrevue de presse avec des responsables de certains médias nationaux diffusée vendredi sur la télévision et la radio publiques, le Président Tebboune a déclaré en réponse à une question sur les raisons de l'optimisme qu'il affiche sur la possibilité de sortir de la situation économique que traverse le pays en raison du Covid-19 et la chute des prix du pétrole, que les raisons de cet optimisme sont la stabilité des réserves de change en Algérie.

"Nous avons éliminé le phénomène de la surfacturation et avons réussi, partant, à préserver près de 30% de nos réserves de change", a soutenu le président de la République. Parmi les facteurs ayant permis de contrôler les réserves de change, le président Tebboune a relevé "la maîtrise des importations, en ce sens que nous n'importons que ce dont le pays a véritablement besoin".

La valeur des produits alimentaires nécessaires dont a besoin le pays s'élève à près de 9 milliards de dollars par an, ajoutant que beaucoup de produits importés auparavant seront fabriqués localement et, par conséquent, interdits d'importation.

R. E.

SYRIE

Raids aériens israéliens

Des raids aériens ont visé vendredi en Syrie un entrepôt de missiles du Hezbollah quelques heures après des frappes ailleurs dans le pays en guerre.

C'est ce qu'a indiqué une ONG en imputant les attaques à Israël.

Depuis le début en 2011 du conflit en Syrie voisine, Israël a mené de nombreux raids contre les forces du régime syrien mais aussi ses alliés, l'Iran et le Hezbollah, deux ennemis de l'Etat hébreu. Israël confirme rarement ses attaques en Syrie mais martèle régulièrement qu'il ne laissera pas ce pays devenir la tête de pont de Téhéran. Des responsables israéliens ont parfois assuré que les opérations en Syrie avaient aussi pour objectif d'empêcher le transfert d'armes au Hezbollah par l'Iran.

"des frappes aériennes israéliennes ont visé une position du Hezbollah, un entrepôt où étaient stockés munitions et missiles", provoquant *"de fortes explosions"*, a indiqué dans un communiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

A Damas, une source militaire citée par l'agence officielle Sana a toutefois assuré que *"les explosions ont été cau-*



sées par une erreur humaine, au moment d'un transfert de munitions". Elle a fait état de *"pertes humaines et matérielles"*, sans plus de détails. Des médias étatiques syriens ont fait état de dix blessés, qui se trouvaient dans le secteur près de la caserne et ont été touchés par des éclats.

Interrogé par la télévision d'état, le gouverneur de la province de Homs, Talal Barzi, avait dans un premier temps rapporté une attaque contre une caserne de l'armée syrienne. Sana a publié des photos montrant des volutes de fumée noire s'élever dans le ciel. Quelques heures plus tôt, dans la

nuît, des hélicoptères israéliens ont tiré des missiles sur des positions dans le sud de la Syrie, ont indiqué les médias étatiques syriens sans identifier les cibles. Selon l'OSDH, les raids nocturnes ont visé des positions militaires dans les provinces voisines de Deraa et Qouneitra. En début de semaine, des raids aériens imputés à Israël par la Syrie ont visé les environs de Damas.

L'Iran et le Hezbollah aident militairement le gouvernement syrien dans sa guerre contre les terroristes et les groupes armés.

LIBYE

Ankara promet de "défendre" le Tripoli contre Haftar

La Turquie a affirmé hier qu'elle *"défendra"* le gouvernement de Tripoli, dont elle est le principal soutien, face aux forces dissidentes du maréchal Khalifa Haftar qui s'est proclamé gouverneur de toute la Libye. *"La Turquie, qui a le sens des responsabilités en raison de ses liens historiques profonds avec la région, continuera certainement de se tenir aux côtés du peuple libyen frère en défendant le gouvernement d'accord national (GNA)"*, a déclaré le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. Accusé par ses détracteurs

de vouloir instaurer une nouvelle dictature militaire en Libye, près d'une décennie après la chute du régime de Mouammar Kadhafi, le maréchal Haftar, qui contrôle l'est et une partie du sud du pays, a annoncé lundi soir le transfert du pouvoir à son autoproclamée armée, disant avoir *"accepté la volonté du peuple et son mandat"*. Il a aussi annoncé *"la fin de l'accord de Skhirat"*, signé en 2015 au Maroc sous l'égide de l'Onu et dont est issu le GNA, basé à Tripoli. *"La communauté internationale devrait répondre, sans plus tarder, à cet individu qui a exposé*

son intention d'établir une junte en Libye. Il ne faut pas oublier que ceux qui le soutiennent, y compris certains pays agissant comme les apôtres de la démocratie, partageront la responsabilité de ses actes aux yeux des Libyens", a ajouté la diplomatie turque dans son communiqué. Grâce au soutien militaire turc, les forces du GNA ont repris mi-avril aux pro-Haftar deux villes stratégiques de l'ouest et cernent Tarhouna, la plus importante base arrière du maréchal, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tripoli.

CORÉE DU NORD

Kim Jong-un est apparu enfin en public

Alors que les rumeurs sur la détérioration de la santé de Kim Jong-un persistent, le dirigeant nord-coréen est apparu en public pour la première fois en près de trois semaines, indique l'Agence centrale de presse nord-coréenne (KCNA).

Pour la première fois en près de trois semaines, le dirigeant nord-coréen est apparu en public, indique KCNA. Kim Jong-un a notamment assisté à la cérémonie d'ouverture d'une usine d'engrais où il a *"personnellement coupé le ruban symbolisant l'achèvement de la construction"*.

"Tous les participants ont lancé des

hourrah quand le dirigeant est apparu", précise l'agence.

Kim Jong-un n'a pas été vu en public depuis 20 jours. Sa dernière apparition en public a eu lieu le 11 avril, lors d'une réunion du Politburo du Parti du travail, rappelle Yonhap. L'ouverture de l'usine s'est déroulée la veille de la fête du Travail, le 30 avril.

Les spéculations sur l'état de santé de Kim Jong-un se sont multipliées depuis son absence remarquée aux célébrations de l'anniversaire de Kim Il-sung, son grand-père, qui ont eu lieu le 15 avril. Selon le *Daily NK*, le dirigeant a été opéré en avril pour des

problèmes cardio-vasculaires et était en convalescence dans une villa de la province de Pyongan du Nord.

Malgré ces informations, le conseiller spécial à la sécurité nationale du Président sud-coréen Moon Jae-in a indiqué que le chef d'Etat nord-coréen était *"vivant et en bonne santé"*. Le 23 avril, le Président Donald Trump a estimé que les nouvelles sur une possible dégradation de l'état de santé de Kim Jong-un étaient *"erronées"*, mais a par la suite refusé de commenter cette information.

Agences

MAROC

Utilisation de drones pour empêcher les réunions sur les terrasses

Le gouverneur de Skhirat-Témara a autorisé l'utilisation de drones équipés de caméras pour aider la police à repérer soirées et prières collectives improvisées sur les terrasses des maisons et à les interrompre, informe Al Akhbar.

Des habitants de la région Skhirat-Témara, au Maroc, violent les mesures de confinement et le couvre-feu imposé durant tout le mois de ramadan de 19h à 5h à cause de l'épidémie de coronavirus. Ils organisent des soirées et des prières collectives (Tarawih) sur les terrasses des habitations, rapporte le site d'information arabophone Al Akhbar. Après l'Algérie, le Maroc encense l'efficacité de la chloroquine contre le Covid-19.

Ainsi, le gouverneur de Skhirat-Témara, Youssef Draiss, a décidé de lancer une opération de surveillance des terrasses à l'aide de drones, notamment dans les quartiers difficilement accessibles en véhicule. Ils seront équipés de caméras capables d'envoyer des images en temps réel aux patrouilles de la police nationale. La préfecture de Skhirat-Témara a enregistré 89 cas de contamination au Covid-19, dont 43 guéris et 1 décès. Les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire sont globalement respectées, précise le média.

La commune de Tanger a déployé depuis le 21 avril une flotte de drones équipés de haut-parleurs appelant les citoyens de certains quartiers à rester chez eux.

D'après le site Le 360, les autorités de Tanger ont choisi de recourir à des drones pour atteindre les quartiers populaires difficilement accessibles aux véhicules, prenant ainsi exemple sur Marrakech et Berkane, entre autres.

Mister Avocado, la success story marocaine du commerce de l'avocat aux Pays-Bas

«Restez chez vous pour le bien de tous», tel est le message diffusé par ces petits avions télécommandés.

Dans un communiqué publié le 28 avril, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) informe que depuis l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, la police a interpellé 81.489 personnes dans le royaume chérifien, dont près de 11.000 à Casablanca. Par ailleurs, la DGSN souligne que 42.967 interpellés ont été déférés devant les parquets compétents après la procédure de garde à vue.

Agences

FOOTBALL : USM ALGER

Vers une baisse des salaires des joueurs

L'USM Alger, pensionnaire de Ligue 1 professionnelle, songe à baisser les salaires de ses joueurs pour faire face à la crise économique, causée par la pandémie de coronavirus.

PAR MOURAD SALHI

Devant le prolongement de la période de confinement et l'ambiguïté de la situation, la baisse des salaires des joueurs devient un objectif prioritaire, mais dont la réalisation est plus que complexe pour certains clubs.

En Ligue 1, les dirigeants de l'USM Alger comptent entamer des négociations avec les joueurs pour une éventuelle baisse de salaires. Dans un contexte difficile à cause de l'arrêt des compétitions partout dans le monde, les joueurs de cette formation phare de Soustara sont appelés à faire des sacrifices en matière de financement. Le pourcentage n'a pas été annoncé mais les dirigeants songent sérieusement à une baisse « occasionnelle » qui pourra atteindre jusqu'à 50% des salaires de leurs joueurs professionnels. « Les joueurs devront baisser leur salaire de 45 à 50% », avait indiqué le P-dg du club, Achour Djelloul. Un pourcentage qualifié d'assez élevé par certains, mais tout se fera en concertation avec l'ensemble des joueurs, dira la nouvelle direction.

La dernière assemblée générale du club, qui s'est tenue jeudi dernier



et qui a désigné le nouveau conseil d'administration, a évoqué l'aspect financier du club et les pertes en cette période d'arrêt du Championnat. L'USM Alger, propriété de la société portuaire Serport, et son P-dg Achour Djelloul auront la lourde mission de négocier une baisse de salaires avec des joueurs qui n'ont pas été encore totalement réglés, mais des efforts vont être faits. De son côté, Antar Yahia, qui a d'ores et déjà entamé sa mission à la tête de cette formation algéroise, est appelé, désormais, à trouver un entraîneur en chef à la hauteur des objectifs tracés par le club et renforcer aussi de l'effectif par des éléments de qualité. « Anthar Yahia, qui est le nouveau directeur sportif et le porte-parole de notre équipe, aura comme principale mission de choisir le nouvel entraîneur », a-t-il indiqué. Reste maintenant à connaître

le sort de l'entraîneur Mounir Zaghdoud avec l'arrivée du nouveau directeur sportif. À propos de la nouvelle composante du conseil d'administration de la SSPA/USMA qui a été constitué jeudi dernier, le premier responsable du club usmiste a indiqué que « le CA est composé de personnes compétentes qui vont énormément apporter au club ».

Pour ce qui est du club amateur, le premier responsable du club confirme que Saïd Allik et Rabah Allam poursuivront leur mission jusqu'à la fin de leur mandat en 2023.

« Ces derniers, selon la même source, n'auront aucune responsabilité dans l'équipe première et ne pourront prendre aucune décision », a expliqué le premier responsable du club, Achour Djelloul.

M. S.

NAJIB AMMARI

« J'étais surpris par le niveau de Zeghba »



Sur un live instagram, l'ancien milieu de terrain international U17 et U20 Najib Ammari nous a ouvert son cœur et a parlé de plusieurs points concernant sa carrière mais aussi de la Coupe du monde U17 en 2009 qu'il a disputée avec l'Algérie.

Formé à l'Olympique de Marseille, Ammari nous a expliqué qu'il s'était un peu précipité en quittant l'OM mais qu'à son époque, le club Phocéen ne donnait pas trop la chance aux jeunes joueurs issus de l'équipe réserve. Le milieu de terrain

de 28 ans qui a passé, notamment, trois saisons en Série B en Italie, nous a parlé aussi de son expérience cette saison avec Damac, en Arabie Saoudite, et des joueurs qu'il côtoie, notamment le gardien Zeghba. Il a nié les rumeurs sur une probable résiliation de son contrat, tout en indiquant que c'est une fausse information qui a été divulguée par un journaliste saoudien. Il nous a, enfin, déclaré avoir la confiance de son coach Nourredine Zekri qui était derrière sa signature en Arabie saoudite.

DARFALOU

« À 80% je vais revenir au Vitesse Arnhem »

L'international algérien Oussama Darfalou a expliqué dans une déclaration à la Radio nationale qu'il était très proche de revenir au sein de son club le Vitesse Arnhem afin de préparer la nouvelle saison.

Le buteur de 26 ans a déclaré : « A 80%, je vais revenir à mon club, Vitesse Arnhem, après un prêt au cours de la saison en cours à VVV Venlo, qui jouait cette saison son maintien, et on l'a réussi. »

« Actuellement, on est en confinement, en application des consignes. Mais, on va revenir aux entraînements la semaine prochaine, selon un programme qui nous a été déjà donné par les entraîneurs du club », a ajouté Oussama Darfalou.

Pour rappel, Darfalou a inscrit 5 buts en 2019/2020. Deux en Coupe durant la phase aller avec Vitesse et trois en Championnat avec Venlo durant la phase retour.



MERCATO

Le Torino se penche sur Mohamed Farès

Le latéral gauche international algérien Mohamed Farès sera l'un des dossiers chauds durant le prochain mercato estival en Italie.

Le joueur, qui s'apprête à quitter Spal, était dans le viseur de la Lazio et la Fiorentina mais aujourd'hui le journaliste italien Alfredo Pedulla a indiqué que le club de Torino est très intéressé par le profil de Mohamed Farès. Un intérêt qui pourrait pousser les dirigeants du club turinois à faire une offre à la Spal pour obtenir les services de l'ancien joueur de l'Hellas Vérone.

Le joueur, qui était tout proche de l'inter en début de saison, a été malheureusement pénalisé par une grave blessure au genou juste après la CAN. De retour sur les terrains durant la phase retour du Championnat, il a repris sa place de titulaire avec son club lors de la dernière journée du Championnat face à Parme avant la suspension en raison de l'épidémie de Covid-19.

Al Ahli veut garder Belaïli

Le porte-parole du club saoudien d'Al Ahli, Faysal Zaïd, a indiqué dans une déclaration à la presse locale que la formation de Jeddah n'a pas l'intention de céder son buteur Youcef Belaïli.

Le dirigeant saoudien a déclaré : « Durant les dernières semaines, il y a eu beaucoup de choses qui se sont dites concernant le départ de certains joueurs. Mais j'ai envie de préciser que seul l'entraîneur de l'équipe est habilité à prendre ce genre de décisions. Il n'y a rien de cela pour l'instant. » Faysal Zaïd a ajouté : « La saison n'est pas encore terminée, le Championnat n'a pas été suspendu et nous attendons une décision des responsables. Il y aura un bilan qui sera fait en cas de suspension de la compétition avec l'entraîneur et la direction. »

Feghouli veut continuer l'aventure avec Galatasaray

L'international algérien Sofiane Feghouli a clairement exprimé son souhait de rester au sein du club turc du Galatasaray la saison prochaine dans une récente déclaration au média local Fanatik. Le champion d'Afrique a expliqué : « Quand je suis arrivé à Galatasaray, j'ai signé pour cinq années et j'ai encore 2 ans de contrat avec l'équipe. J'adore mon club. Je m'identifie à Galatasaray. Je m'entends très bien avec les gens en Turquie. Je suis heureux et je ne fais pas de planification. » Sofiane Feghouli a ajouté : « J'ai toujours l'intention de faire preuve de professionnalisme sur et en dehors du terrain. J'essaie de donner le meilleur de moi-même et être un bon leader pour mes coéquipiers dans les moments difficiles. »

« J'espère que je serai parmi les joueurs qui se battront pour les couleurs de cette équipe la saison prochaine », a conclu l'ancien de Valence.

TWILIGHT - CHAPITRE 3 : HÉSITATION



21h00



Des morts suspectes dans le environs de Seattle laissent présager une nouvelle menace pour Bella. Victoria cherche toujours à assouvir sa vengeance contre elle et rassemble une armée. Malgré leur haine ancestrale, les Cullen et les Quileutes vont devoir faire une trêve et s'associer pour avoir une chance de la sauver. Mais Bella est obligée de choisir entre son amour pour Edward et son amitié pour Jacob, tout en sachant que sa décision risque de relancer la guerre entre les deux clans. Alors que l'armée de Victoria approche, Bella est confrontée à la plus importante décision de sa vie

LE PETIT BAIGNEUR



21h00



Lors de l'inauguration et de la bénédiction de la vedette rapide «L'Inceivable», fierté des chantiers Fourchaume, la coque de celle-ci est transpercée par la traditionnelle bouteille de champagne. Hors de lui, le directeur Louis-Philippe Fourchaume, fils du fondateur des chantiers, renvoie sur le champ le concepteur du bateau, André Castagnier, avant même que celui-ci ait eu le temps d'apprendre à son patron qu'une autre de ses créations, un petit voilier, baptisé «Petit baigneur», vient de remporter en Italie les régates de San Remo et l'oscar de la voile. Une fois informé et alléché par les perspectives commerciales d'un tel succès, Fourchaume tente de rattraper son erreur

MEURTRES AU PARADISE



21h00



Un nouveau meurtre a été perpétré sur l'île Sainte-Marie. L'inspecteur chef Neville Parker et son équipe doivent enquêter sur l'assassinat d'un homme mais dans cette affaire les indices sont minces. Le seul témoin de la scène est la femme de la victime, une actrice, laquelle est atteinte de cécité

SECRETS D'HISTOIRE THÉRÈSE, LA PETITE SAINTE DE LISIEUX



21h00



Stéphane Bern vous emmène dans la Normandie du XIXe siècle à la découverte de Thérèse Martin, plus connue sous le nom de Sainte Thérèse de Lisieux, l'une des saintes les plus populaires de la religion catholique, connue et aimée dans le monde entier. Née en 1873 à Alençon, en Normandie, la petite Thérèse Martin est animée par une ambition peu commune : devenir une grande sainte ! À 15 ans, elle remue ciel et terre pour entrer au carmel de Lisieux, un couvent des plus austères. Au point d'aller jusqu'à Rome, au Vatican, pour solliciter le pape en personne ! Une fois devenue religieuse, Thérèse est confrontée aux défis de la vie au sein d'une communauté cloîtrée



UN MAUVAIS FILS



21h00



Bruno Calgani, qui vient de passer sept ans aux Etats-Unis, dont cinq à purger une peine de prison pour trafic de stupéfiants, rentre en France, pour retrouver son père. Il voudrait oublier ces années qui marquent aussi la mort de sa mère et découvre un père qui, en fait ne l'était plus. Bruno tente pourtant d'exister à nouveau en exerçant les premiers emplois qui se présentent à lui. Après une visite à «l'hygiène mentale», il trouve une place dans une librairie tenue par un homosexuel désespéré et rencontre Catherine, une ex-droguée exerçant dans cette même librairie

LES ENFANTS DE LA MUSIQUE CHANTENT LES ANNÉES 80



21h00



Pour ce nouveau rendez-vous de France 3, préparez-vous à chanter, jouer et (re)plonger dans l'univers des années 1980 ! Bruno Guillon vous embarque pour une soirée exceptionnelle. Et pour l'accompagner, André Manoukian et son piano, qui nous surprendra avec ses anecdotes étonnantes. Une émission durant laquelle les amoureux de la chanson pourront chanter et jouer. Dans un décor rétro et avec un orchestre live, de grands moments de rires et de chansons sont à prévoir, le tout assorti d'archives, en compagnie d'invités qui s'affronteront lors de différents jeux dans une ambiance festive et familiale. De belles surprises en live seront aussi à prévoir

MON BEAU-PÈRE, MES PARENTS ET MOI



21h00



Greg Focker est un brave infirmier qui accumule les déboires, les maladresses et les faux-pas. Soucieux de plaire à tout le monde et de faire oublier son nom grotesque, sa première entrevue avec ses futurs beaux-parents, Jack et Dina Byrnes, a été un désastre. Greg a cependant réussi à amadouer le terrifiant Jack et à intégrer son cercle de confiance. Pam et lui peuvent donc envisager le mariage, mais il reste à organiser une réunion entre les Byrnes et les Focker. Un paisible week-end en Floride dans la propriété de Bernie et Roz Focker, lui, fervent libéral, elle, sexologue militante, permettra enfin aux deux familles de faire connaissance

LES TROIS FRÈRES



21h00



Bernard rêve de faire du cinéma mais gagne sa vie comme camelot. Didier est vigile dans le supermarché de son futur beau-père, l'imposant Charles-Henri Rougemont, dont il s'apprête à épouser la fille Marie-Ange, faute de mieux. Jeune cadre dynamique, Pascal s'investit dans son entreprise auprès d'un patron très branché, Steven. Chacun abandonne ses activités pour se rendre à la convocation de Maître Larioux... Dans l'antichambre du notaire, puis dans son bureau, le trio se dévisage et se jauge en silence, avant de laisser exploser sa joie. Bernard, Didier et Pascal, demi-frères sans le savoir, héritent en effet de trois millions que leur a légués leur mère



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04h15
Dohr	12h45
Asr	16h31
Maghreb	19h41
Icha	21h09

COVID-19

LE POINT SUR LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Nouveaux bilans, nouvelles mesures, faits marquants: un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19, qui a fait plus de 240.000 morts dans le monde.

Bouffée d'air en Espagne : Tous les Espagnols sont de nouveau autorisés à sortir de chez eux pour se promener ou faire du sport après 48 jours de confinement très strict. Des tranches horaires devront être respectées, pour éviter la surfréquentation des rues et maintenir à distance enfants et personnes âgées. Le port du masque sera une "obligation" dans les transports publics dès lundi.

En Autriche, grande rentrée commerciale : Les artères commerçantes de Vienne ont retrouvé l'animation d'un samedi ordinaire avec la réouverture de l'ensemble des magasins et le retour d'une clientèle nombreuse, attendue avec masques, gel désinfectant et soldes dans la plupart des enseignes. En Italie, *"ne baissez pas la garde"* : *"Je vous implore, ne baissez pas la garde"*, a déclaré le responsable de la cellule italienne chargé de répondre à la pandémie, Domenico Arcuri, alors que des mesures d'assouplissement doivent commencer à être appliquées lundi.

En France, état d'urgence sanitaire prolongé : Le gouvernement français a prolongé de deux mois, jusqu'au 24 juillet, l'état d'urgence sanitaire en vigueur depuis le 24 mars, jugeant sa levée "prématurée". Plus de 240.000 morts : La pandémie a fait au moins 241.682 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi à 19h00 GMT. Plus de 3.398.390 cas d'infection ont été diagnostiqués dans 195 pays et territoires. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de



morts que de cas, avec 66.224 décès pour plus de 1,1 million de cas. Suivent l'Italie avec 28.710 morts, le Royaume-Uni (28.131), l'Espagne (25.100) et la France (24.760). Prêts en cas de décès : Les médecins chargés de traiter le Premier ministre britannique Boris Johnson, atteint par le nouveau coronavirus, avaient préparé l'annonce de son décès après son hospitalisation dans le service des soins intensifs, a-t-il indiqué dimanche dans un entretien au tabloïd The Sun on Sunday. *"Ils avaient une stratégie pour le faire selon un scénario du type mort de Staline"*. *"Avec le recul, (les médecins) ont eu raison de me forcer à aller à l'hôpital"*, a-t-il admis.

Eurostar masqué : Les passagers de l'Eurostar devront obligatoirement porter des masques à partir de la semaine prochaine, dans le cadre des mesures de protection contre le coronavirus, a indiqué la société samedi. Ceci *"dans nos gares et à bord de nos trains"*, a-t-elle précisé.

Refus du Congrès : Dans un message

commun rarissime, les chefs démocrate et républicain du Congrès américain ont rejeté samedi "respectueusement" l'offre de l'administration Trump de dépister rapidement les sénateurs qui doivent revenir à Washington la semaine prochaine malgré l'épidémie de coronavirus et les consignes de confinement.

Distribution alimentaire géante : Des milliers d'habitants déshérités ont patienté sous le soleil, à distance réglementaire les uns des autres, dans les rues et terrains vagues d'un township situé entre Johannesburg et Pretoria pour recevoir 2.200 tonnes de nourriture et d'équipements (masques ou gel hydroalcoolique) distribués par une ONG.

En Afrique du Sud, le confinement a placé des millions de pauvres, privés de leurs petits boulots de subsistance, en situation d'insécurité alimentaire.

Le Sénégal vante la chloroquine : Les autorités sénégalaises ont dit leur intention de continuer à prescrire

l'hydroxychloroquine aux malades du Covid-19 après une analyse préliminaire montrant une réduction de la durée d'hospitalisation, alors que le pays fait face à une augmentation constante de cas. New York ferme ses hôpitaux de campagne : Un hôpital de campagne aménagé dans Central Park pour traiter les malades du Covid-19 va fermer, a annoncé l'organisation qui s'en occupe, signe supplémentaire, après le départ d'un navire-hôpital militaire, que la pandémie ralentit à New York. Près de 10.000 détenus libérés : Quelque 10.000 détenus ont été libérés aux Philippines pour tenter d'enrayer la propagation du nouveau coronavirus dans les prisons surpeuplées du pays.

En Turquie, exportation de matériel médical : La Turquie a levé les restrictions sur la vente à l'étranger de respirateurs, d'intubateurs et de produits désinfectants comme l'éthanol, une mesure qui devrait faciliter la vente d'équipements aux pays occidentaux confrontés à des pénuries.

1.288 CAS DEPUIS LE DÉBUT DU RAMADHAN LES COMMERCE À NOUVEAU FERMÉS

La décision de la réouverture d'activités commerciales, telles que la pâtisserie, l'habillement et de la chaussure, les salons de coiffure et la quincaillerie et les merceries, dans une démarche qui donne l'impression d'un déconfinement progressif, est malheureusement remise en cause par la chefferie à travers quelques wilayas du territoire national.

En effet, dans un communiqué publié sur sa page facebook, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a indiqué samedi soir, que les commerces de pâtisserie, d'habillement et de chaussures, les salons de coiffure et quincaillerie et merceries, sont de nouveau fermés sur décision du Premier ministre, à Oran, Constantine, Jijel, Khenchla et

Ouargla. Il s'agit selon lui, d'une instruction du Premier ministre signée le 02 mai.

Elle est motivée par *"le non-respect des mesures et des conditions d'hygiène et de distanciation sociale par les commerçants"*, à l'origine de la hausse du nombre de cas de contamination par le Covid-19, ces derniers temps. En effet, en sus et après la décision des autorités rendue publique par les services du Premier ministre, et consistant à rouvrir davantage de lieux de commerces, des observateurs voient par là que *"le comportement d'indifférence et de relâchement périlleux, se traduisant par la nuée des adultes des fois accompagnés par leurs enfants, vers les marchés et les grandes surfaces"*, omettant le risque de contagion, qui est hélas en réalité

"omniprésent". Face à cette situation, les autorités ont décidé de prolonger jusqu'au 14 mai les mesures de confinement pour freiner la propagation du nouveau coronavirus. M. Djerad a appelé ses compatriotes à *"continuer à observer en toute conscience et avec rigueur, les mesures d'hygiène, de distanciation sociale et de protection"*.

De son côté, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, rappelle-t-on, menace de durcir le confinement sanitaire, si les Algériens ne respectent pas les mesures préventives pour lutter contre la pandémie de coronavirus, notamment la distanciation sociale, le port obligatoire des bavettes et les mesures d'hygiène dans, entre autres, les espaces communs.

I. A.

Plus de 1.400 ressortissants rapatriés vers le Canada

Un 5^e et dernier vol de rapatriement vient de quitter Alger en direction de Montréal, a annoncé, le dimanche 3 mai 2020, l'ambassade du Canada en Algérie, sur son compte Twitter. L'ambassade canadienne a tenu à remercier "tous ceux et celles qui ont permis la réalisation de ces vols et le retour à la maison de plus de 1.400 personnes en provenance d'Algérie", indique le même communiqué. La compagnie aérienne nationale Air Algérie a décidé de suspendre tous ses vols vers l'international, à partir du 18 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre. Le lendemain, Air Algérie a annoncé la suspension de toutes les liaisons domestiques à compter du 22 mars 2020. En dépit de la décision de suspendre ses vols, Air Algérie et d'autres compagnies aériennes, ont programmé plusieurs vols afin de rapatrier leurs ressortissants bloqués à l'étranger, après la fermeture des frontières décidée par de nombreux pays, afin de limiter la propagation du coronavirus.

BILAN DU COVID-19 EN ALGÉRIE

Quatre nouveaux décès et hausse des contaminations

L'Algérie a enregistré quatre nouveaux décès du Covid-19 ces dernières 24 heures, portant à 463 le nombre de morts dans le pays depuis le début de la pandémie, a annoncé hier le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a augmenté de 179 cas (contre 141 la veille), pour atteindre 4.474 cas confirmés répartis sur l'ensemble des wilayas, selon la même source. Le nombre de guérisons a augmenté de 64 (51 la veille) pour atteindre 1.936, selon le Pr Fourar, qui a précisé que le nombre de personnes sous traitement a atteint 7.373.